



**HAL**  
open science

## Bibliographie [Note bibliographique en diplomatique médiévale]

Sébastien Barret

► **To cite this version:**

Sébastien Barret. Bibliographie [Note bibliographique en diplomatique médiévale]. Bibliothèque-Ecole des Chartes, Publiée Par la Société de L'école des Chartes, 2020, pp.343-379. halshs-03079667

**HAL Id: halshs-03079667**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03079667>**

Submitted on 17 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[Nota : nombre de scories encore présentes dans ce tapuscrit ont été corrigées sur épreuves]

## BIBLIOGRAPHIE

La crise pandémique liée à la Covid-19 ayant eu un sévère impact sur la capacité de la revue, et notamment de sa partie de bibliographie, à fonctionner correctement, nous présentons ci-dessous exceptionnellement une note consacrée à des publications de diplomatique, notamment médiévale, comptant fermement revenir à un fonctionnement normal dès le prochain numéro.

\*

La présente note bibliographique ne vise en aucun cas à présenter le tableau complet d'une quelconque situation. Nombre de publications de premier plan de ces dernières années n'y figurent pas, comme les volumes sur les registres ou les mentions de chancellerie parus aux Éditions de l'École des chartes<sup>1</sup> ; il s'agit simplement d'articuler, autour d'un certain nombre d'ouvrages recensés, quelques réflexions personnelles et dispersées de l'auteur sur la discipline qui lui est chère. La diplomatique est depuis longtemps une affaire internationale, qui a très tôt mis en place avec la Commission internationale de diplomatique un réseau transfrontalier, tout comme les spécialistes de paléographie ont créé les Comités internationaux de paléographie latine grecque ou hébraïque. Une autre caractéristique de la discipline est que les évolutions y sont assez lentes (peut-être pourrait-on dire « réfléchies »), et qu'elle est au fond peu sensible aux effets de mode les plus immédiats. De manière concomitante, et peut-être de ce fait, ces mêmes évolutions y sont profondes et durables, et s'intègrent souvent fort bien au corpus scientifique existant. Ceci entraîne qu'à un moment donné, les publications en matière de diplomatique peuvent fort bien illustrer différentes traditions de la discipline, sans qu'il faille forcément y voir contradiction ou concurrence.

– Il est donc normal que l'on rencontre dans la moisson bibliographique des dernières années des entreprises de publication, soit individuelles, soit insérées dans le cadre de grandes collections. Ainsi, *El comtat de Barcelona, Primera part : Prefaci, introducció, diplomari (doc. 1-572), Segona part : Diplomataris (doc. 573-1223), Tercera part ; Diplomari (doc. 1224-1545, mapes, índex)*, a cura de Ignasi J. BAIGES I JARDÍ, Pere PUIG I USTRELL, Barcelone : Institut d'estudis catalans, 2019, 3 vol., in-4°, 1631 pages, cartes en n. et bl., index (Catalunya Carolíngia, 7 ; Memòries de la secció històrico-arqueològica, 110/1-3). Comme le rappelle la préface de Gaspar Feliu i Montfort et Josep Maria Salrach i Marés, la collection *Catalunya Carolíngia*, dédiée à l'édition des documents catalans des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, a été fondée officiellement en 1920 auprès de l'*Institut d'estudis catalans*, sur la base de travaux remontant à 1911. Comme il est usuel en ce genre d'entreprises, les travaux, développés sur de nombreuses années, ont été affectés par divers événements, guerre civile et régime franquiste, difficultés diverses rencontrées par les chercheurs ; la présente publication s'appuie notamment sur les travaux de Ramon d'Abadal i de Vinyals, fondateur de la collection, de Josep Font i Rius à qui le volume barcelonais avait été confié en 1951 par

---

<sup>1</sup> *Le discret langage du pouvoir : les mentions de chancellerie du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle*, études réunies par Olivier Canteaut, Paris, 2019 (Études et rencontres de l'École des chartes, 55) ; *L'art médiéval du registre, chancelleries royales et princières*, études réunies par Olivier Guyotjeannin, Paris, 2018 (Études et rencontres de l'École des chartes, 2018).

Abadal, avant que Pere Puig ne se voie confier le volume, rejoint par la suite par Ignasi Baiges. À chaque étape, les éditeurs et directeurs étaient, du reste, assistés de divers collaborateurs.

Une introduction historique esquisse le cadre géographique et historique de l'édition, qui est celui du développement du comté de Barcelone. Pere Puig y présente les différentes hypothèses quant à la situation de la fin VIII<sup>e</sup>-début X<sup>e</sup> siècle, la formation de la Marche d'Espagne, le titre de marquis et ses relations avec ceux de *comes* ou *princeps*, l'évolution menant à l'hérédité du comté, les relations avec l'Espagne musulmane... Il revient, p. 51-53, sur les difficultés posées par le terme *pagus* : dans le cadre de cette édition, il a été décidé de le traduire (notamment dans les analyses des actes) par « territoire » (*territori*) dans certains cas (quand il s'agit de lieux sis dans la plaine de Barcelone ou quand, situés hors d'elle, ce ne sont pas des comtés) et par « comté » (*comtat*) dans les autres. Semblablement, *territorium* et *suburbium* employés pour une localisation ont été traduits par « territoire ». Sont ensuite présentées les informations livrées par la bibliographie et les actes édités quant à l'expansion géographique du comté de Barcelone (cf. aussi les cartes, t. III, p. 1189-1197).

Suit un développement de nature plus proprement diplomatique, au cours duquel les documents sont présentés par ensembles archivistiques d'origine (l'édition est organisée selon le principe de pertinence). Ses sources ne sont, du reste, pas qu'archivistiques, puisqu'elle renvoie aussi à des documents narratifs pour un certain nombre de *deperdita*. Outre un tableau typologique et historique fort utile, cette partie donne de saisissants aperçus d'histoire des archives, par exemple dans le cas des documents provenant de San Cugat del Vallès (t. I, p. 77-94) ; ils se signalent, du reste, par un certain nombre de parchemins carolingiens (Charles le Chauve, 875-877, Louis IV d'Outremer, 939, et Lothaire, 986) sur la tradition desquels il est brièvement revenu p. 89-90. Le même fonds transmet plus d'une trentaine de chartes de donation datées d'à partir de 966, entrées dans les collections du monastère comme *munimina* quand celui-ci acquit l'église Santa Maria de Castelldefels (p. 91-92). Il est difficile de rendre compte ici de la richesse de cette partie d'introduction, ne serait-ce que parce que les établissements évoqués sont nombreux : à chaque fois, les auteurs ont centré leur propos sur la tradition documentaire, mais en ne s'interdisant pas des remarques sur l'histoire des maisons ou d'autres aspects de la matière. Les sources historiographiques pertinentes sont aussi évoquées à cette occasion. Dix-neuf fonds laïques et ecclésiastiques sont passés en revue, ce à quoi il faut ajouter des entrées pour divers ensembles et pour des documents d'origines variées : actes comtaux non-barcelonais pris en considération pour telle ou telle raison, actes pontificaux, lettres de Gerbert d'Aurillac par exemple. C'est ensuite aux falsifications que s'intéresse P. Puig. Elles sont en petit nombre : seize en tout, qui s'ajoutent aux 1571 items (dont 26 n<sup>os</sup> bis) du *diplomatarium* et sont éditées en une annexe à part, aux p. 1377-1388 du t. III. Le passage de l'introduction qui leur est consacré est l'occasion de les remettre en contexte, notamment celui des institutions concernées.

Après cette introduction (p. 17-159) commence le « diplomataire » qui occupe comme il se doit le gros de l'ouvrage. Un prologue précise les règles et démarches de l'édition, aux p. 163-171, qui sont à comprendre dans le cadre des normes de la collection. 579 des documents publiés sont transmis en original, 572 sont des copies ; s'y ajoutent notamment 58 extraits et 343 documents qui ne sont donnés qu'en regestes, car ils ont été publiés ailleurs ou doivent l'être bientôt. Pour ce qui est de leur lieu actuel de conservation, un bon tiers (près de 600) provient des Archives de la Couronne d'Aragon ; 329 sont aux Archives capitulaires de la cathédrale à Barcelone. 151 étaient inédits, vingt n'avaient été publiés qu'en regestes ; l'histoire de la publication des autres est, du reste, elle aussi rapidement abordée (p. 165-166). Les documents font l'objet d'un traitement que l'on pourrait qualifier d'assez classique, avec d'inévitables différences de détail par rapport à d'autres éditions ou collections : les actes sont

présentés en ordre chronologique, les dates données en nouveau style autant que possible (les problèmes posés par la chronologie technique sont abordés p. 167-171). Le *u* consonantique a été transcrit *v*, *uu* l'a été *w* ; les éditeurs ont maintenu les accents portés par certains scribes sur les mots en langue vernaculaire ou les noms propres. Les analyses des actes sont plutôt de type bref (et, pour le détail comparatif, imprimées en petites capitales) ; il est vrai que cette brièveté reflète souvent celle des actes eux-mêmes. Les documents originaux ne font pas l'objet d'une description physique particulière, ce qui est un choix tout à fait compréhensible au vu de l'ampleur de la documentation éditée. Les éditeurs abordent à un certain nombre de reprises des discussions techniques en une dissertation critique précédant le document, par exemple pour des questions de chronologie (n° 178, t. I, p. 268-271 ; n° 931, t. II, p. 839-842), des commentaires diplomatiques et historiques (n° 624, t. II, p. 588-590 ; n° 1273, t. III, p. 1147-1148), ou textuels (n° 212, t. I, p. 291, écriture dégradée ; n° 405, t. I, p. 420-421). Le copieux index qui termine le t. III (p. 1401-1631) réunit noms de lieux, de personnes et matières (en tirant les termes concernés des textes).

L'édition offre un saisissant panorama diplomatique. L'on note au n° 963, (t. II, p. 820) le préambule d'un acte de donation de Borrell II à Sant Cugat (10 mars 988) ; l'on peut aussi remarquer le n° 1132 (t. II, p. 1015-1021), dans lequel l'abbesse de Sant Pere de les Puelles, en 992, fait entre autres confirmer et renouveler les titres des possessions du monastère, perdus lors de la prise de Barcelone par les Sarrasins en 985 ; ou encore, les très nombreuses donations au formulaire assez caractéristique, par exemple pour les mentions de confronts (*Et afrontat ista terra...de orientis... de meridie... de occiduo... de circio... Quantum in istas afrontationes eas includunt, sic vindimus...*, avec d'innombrables variantes). Il est difficile de donner véritablement un aperçu de la richesse documentaire livrée par ces beaux volumes, dont il faut saluer la parution.

– Un tel travail représente, pour ainsi dire, la quintessence de l'édition diplomatique traditionnelle. Mais ce ne sont pas, de loin, les seules possibilités qui s'offrent à la publication d'actes médiévaux, quand bien même ils en représentent la tradition la plus évidente. Ainsi, l'on peut donner des corpus ou des choix de documents en visant un public un peu plus large (ou moins restreint) que celui que vise la plus stricte érudition, et ceci notamment en donnant textes et traductions. C'est une tradition bien ancrée, en France, avec la collection « Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge », qui tend à se tourner plus vers les textes littéraires ou narratifs, ou encore vers les correspondances, avec quelques exceptions (l'on peut y ajouter les collections *Archives de la France* et *Archives de l'Occident*, dirigées par Jean Favier, d'ampleur plus réduite) ; mais aussi, par exemple, en Allemagne, où la Wissenschaftliche Buchgesellschaft publie depuis 1955 la collection *Freiherr vom Stein-Gedächtnisausgabe / Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte des Mittelalters*. C'est pour ainsi dire dans cette tradition que s'inscrit un ouvrage qui a déjà quelques années : *Le gouvernement pontifical et l'Italie des villes au temps de la théocratie (fin XII<sup>e</sup>-mi XIV<sup>e</sup> siècle)*, sources latines réunies, présentées et traduites par Patrick GILI et Julien THÉRY, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2010, in-4°, 676 pages (Monspeliensia Medievalia). Il s'agit ici de présenter une suite de dossiers autour de documents donnés en latin et en français, au sein desquels les actes produits par la chancellerie des papes se taillent la part du lion. Soixante-deux textes répartis en treize dossiers sont mis à disposition des lecteurs, le tout divisé en quatre parties principales : « Lutte contre l'Empire et politique italienne », « Papauté, communes urbaines et églises locales », « La papauté et les villes des États pontificaux », « Théocratie, hérésie, inquisition ». Les différents dossiers sont introduits par un texte de présentation et de contextualisation, accompagné d'une bibliographie. Comme il est compréhensible dans un tel projet, l'apparat critique est réduit à un très strict minimum de corrections textuelles indispensables et de renseignements tels que l'identification des

citations de la Bible ou d'autres sources. Dans un tel projet, la traduction peut représenter une grande difficulté, tout particulièrement avec les sources diplomatiques, dont le style de rédaction ou le vocabulaire peuvent poser de sérieux problèmes ; les auteurs s'en montrent conscients, et ont pris le parti de rester proches des textes plutôt que de les lisser stylistiquement (cf. p. 19-20), ce qui souligne l'ambition pédagogique qui sous-tend l'ouvrage. En effet, cela permet au lecteur moins habitué de retrouver plus facilement depuis la traduction les structures parfois surprenantes et contournées des actes, et notamment de leurs préambules, ainsi, ceux des n<sup>os</sup> 52 (*Vergentis in senium* du 25 mars 1198) ou 62 (*Magnis et crebris*, 24 mars 1253) : il s'y manifeste un phénomène de dilatation du formulaire fort intéressant, mais également épineux à rendre en traduction. Ce n'est du reste pas l'un des moindres intérêts de l'ouvrage, outre les thèmes historiques qu'il illustre, que de donner en passant un assez bon éventail, entre autres, de la production de la chancellerie pontificale.

– C'est devenu une banalité que de dire que les formes de l'édition de texte sont en plein bouleversement du fait de la diffusion des technologies numériques. L'un des aspects intéressants du processus est que, outre les éditions numériques elles-mêmes, est paru un certain nombre d'ouvrages qui en parlent et le font souvent sous forme imprimée traditionnelle. L'apparent paradoxe pourrait faire sourire, mais il est assez compréhensible, et ceci pour plusieurs raisons. Les transitions technologiques et scientifiques sont naturellement assez lentes, notamment dans le domaine des sciences historiques, ce qui explique la cohabitation assez longue de diverses formes de diffusion. Les nouvelles technologies sont certes disponibles, et ce depuis un certain temps, mais elles mettent du temps à entrer dans le trésor usuel des compétences des historiens et diplomatistes. Surtout, elles mettent du temps à entrer dans la panoplie des canaux scientifiques légitimes, d'une part, et fiables, d'autre part. Cela explique qu'il ait été, et soit toujours, tout à fait possible de s'exprimer sous forme papier sur des sujets relatifs à des projets électroniques, alors même, il faut le reconnaître, que les évolutions rapides en la matière semblent parfois peu compatibles avec les délais d'édition des ouvrages imprimés. Cela peut donc représenter une sorte de documentation à la chronologie décalée ; mais cela n'en n'est pas moins intéressant de manière rétrospective. L'on peut ainsi, pour l'exemple, citer deux publications parmi bien d'autres, toutes deux parues en 2011 : *Digitale Urkundenrepräsentationen : Workshop München 16. Juni 2010*, herausgegeben von Joachim KEMPER und Georg VOGELER, Norderstedt : Books on Demand, 2011 (Schriften des Instituts für Dokumentologie und Editorik, 6), In-8°, 100 pages, ill. en n. et bl. ; et *Archive im Web, Erfahrungen, Herausforderungen, Visionen / Archives on the Web, Experiences, Challenges, Visions*, herausgegeben von Thomas AIGNER, Stefanie HOHENBRUCK, Thomas JUST und Joachim KEMPER, Sankt Pölten : Diözesanarchiv, 2011, 224 pages, ill. en n. et bl. Ces deux ouvrages ne sont, à un certain nombre de points de vue, plus d'actualité, mais ils illustrent bien nombre de thèmes et de phénomènes autour de la diplomatique, de l'édition et de l'activité archivistique usant des moyens de travail et de communication offerts par les technologies numériques. Ils reflètent tout d'abord combien ces travaux ont contribué à la constitution de réseaux scientifiques. Malgré leur origine institutionnelle différente, ces deux ouvrages émanaient finalement d'un même groupe assez lâche de chercheurs et d'archivistes basés principalement en Europe moyenne, Allemagne, Autriche, de l'Est : Hongrie, Roumanie, République Tchèque, Pologne, Slovaquie... Ce groupe s'est notamment constitué autour des activités du consortium IcarUS, basé à Vienne, et existe toujours. L'on retrouve ainsi certains intervenants dans l'un et l'autre volume (Francesco Robert, Maria Magdalena Rückert, Joachim Kemper, Thomas Just). L'on retrouve également une tendance que les nouvelles technologies semblent avoir exacerbée : le raisonnement par projets et la recherche de bonnes pratiques. Ce n'est, à vrai dire, pas très neuf en soi : les archivistes et les éditeurs de textes n'ont pas attendu les ordinateurs pour

réfléchir à leurs méthodes de travail et à leur amélioration, ni pour les doter de normes plus ou moins contraignantes, pas plus qu'un projet de publication d'un corpus n'est plus ou moins un projet selon qu'il doit aboutir sur du papier ou sur un serveur. Il n'en reste pas moins que cet aspect des choses semble avoir été particulièrement renforcé dans ces secteurs ; les contributions aux deux volumes balancent ainsi entre modélisation des réseaux de données ou d'institutions et présentations concrètes de projets à venir ou en cours, à moins qu'elles ne donnent des réflexions plus générales sur la numérisation et ses conséquences. Il est, du reste, intéressant de voir ici ou là les auteurs défendre les technologies numériques contre l'accusation de représenter un danger pour leur objet (par exemple Gerhart Marckhgott à p. 19 de son article dans *Archive im Web*). L'on y croise des projets toujours actifs et souvent importants (par exemple, les *Regesta Imperii Online* aux p. 162-171 du même volume). L'un des intérêts, même rétrospectifs, de ces deux volumes est que la rencontre entre archivistes et chercheurs plus « universitaires » mène à prendre très explicitement en compte un large éventail dans les publics visés, depuis les spécialistes (par exemple, la *Collectio Diplomatica Hungarica* présentée par Csaba Reisz aux p. 35-40 de *Digitale Urkundenpräsentationen*), mais aussi les usagers des réseaux sociaux (Marta Nogueira, aux p. 28-31 de *Archive im Web* ; l'on constatera qu'à côté de Facebook et Youtube, le Flickr qu'elle cite a pu être remplacé par Instagram dans les lieux à conquérir, et que Twitter a pu s'y ajouter, ou d'autre encore venus plus récemment à être à la mode) ; ou encore les structures d'enseignement et leurs publics (Barbara Berska, « Educational Activities of Polish Archives in the Web », p. 87-91 du même volume). Cet élargissement, au moins potentiel, du public visé est en effet sans doute l'une des caractéristiques les plus fréquentes des projets de publication numérique, ce à quoi les critères de sélection des diverses agences de financement nationales et européennes incitent, du reste. Finalement, le plus frappant est peut-être qu'au fond, quand bien même dix ans sont bien longs dans le domaine du numérique, l'on ne se sent pas en terre étrangère à la lecture de ces deux volumes ; preuve sans doute de l'installation maintenant bien ferme de ce secteur dans le domaine de l'édition des textes, et notamment des textes d'archives ; et signe, peut-être, que c'est autour des années 2010 que pourrait s'être produite une bascule décisive à cet égard.

– Un centre d'intérêt important de ces dernières années a été l'exploration des archives du passé. C'est une direction que la recherche, notamment médiéviste, a prise il y a déjà un certain nombre d'années, et qui s'est confirmée récemment. De manière générale, les historiens ont tendu à s'intéresser de plus en plus aux conditions de la formation de la base documentaire dont ils se servaient ; et les spécialistes d'actes et d'archives se sont beaucoup penchés sur les destinées anciennes de leur objet d'étude, ce qui était finalement l'un des aspects d'une diplomatique également considérée comme une histoire culturelle. Le mouvement, en France ou ailleurs, avait eu tendance à partir des fonds les plus « évidents », archives monastiques, royales ou princières (sans oublier les archives pontificales, à part comme tout ce que produisait la papauté en matière de documentation). Sur ces bases, il a été possible d'aller vers l'analyse d'ensembles a priori plus difficiles à aborder. Ainsi, le volume *Défendre ses droits, construire sa mémoire : les chartiers seigneuriaux, XIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, actes du colloque international de Thouars (8-10 juin 2006), réunis pour la Société de l'histoire de France par Philippe CONTAMINE et Laurent VISSIÈRE, Paris : Société de l'Histoire de France, 2010, 400 pages, ill. en n. et bl. Il est significatif, sur l'arrière-plan tracé ci-dessus, que l'introduction ait été assurée par Joseph Morsel, « En guise d'introduction : le chartier entre 'retour aux sources' et déconstruction des objets historiens » (p. 9-34). C'est en effet l'une des voix qui a le plus cherché à mener une analyse critique de l'écrit médiéval et de ses usages historiens : les intérêts se sont visiblement rencontrés. Suivant une démarche pour laquelle il est bien connu, J. Morsel (p. 9-34) piste la notion de chartier pour l'interroger dans

ses usages historiens passés et présents et en tirer les conséquences sur l'écriture de l'histoire. Il est donc logique que suivent, dans le volume, des contributions qui concernent toutes les époques, ce qui est particulièrement bienvenu en une matière où considérer le temps long est tout particulièrement instructif. Quelle que soit leur définition et leur part, toujours présente, de reconstruction historique, les objets archivistiques peuvent s'aborder par différents biais et au moyen de divers types de sources, ce qui pourrait surprendre dans la mesure où ils sont censés être, justement, des « sources primaires » ; mais même ces dernières doivent être parfois documentées par autre chose qu'elles-mêmes, du moins quand c'est possible. Certaines contributions abordent leur sujet d'une manière que l'on pourrait dire toute classique, c'est-à-dire par l'objet chartrier lui-même, envisagé sous l'angle du cas d'espèce ou de la présentation régionale. Robert Favreau donne une vue synthétique du chartrier de Saint-Loup (p. 75-83), Isabelle Dion de celui d'Uzès (p. 85-92). D'autres articles développent, autour de la description du fonds et de son histoire, des notions d'histoire et de politique de l'identité familiale : ainsi, Aude Cirier, qui place son étude des archives Pannochieschi d'Elci explicitement dans la perspective de la construction d'une mémoire familiale, sur un temps allant du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (p. 149-161), de même que Laurent Bourquin pour le chartrier de Chalancey du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (p. 209-221). Bertrand Goujon situe, quant à lui, les archives de la maison d'Aremberg en tension entre lieux de la mémoire familiale et fonds oubliés, notant le défi que peut représenter une telle situation pour l'historien (p. 317-332). D'autres contributions ont choisi une approche régionale, comme Adeline Rucquoi pour les chartriers médiévaux espagnols (p. 163-190). D'autres contributeurs encore ont choisi de passer par des types documentaires particuliers pour parvenir à l'objet principal du recueil. Sans surprise, l'un d'entre eux est représenté par les cartulaires : Stephen O'Connor s'intéresse ainsi aux cartulaires laïcs anglais du bas Moyen Âge, et plus précisément à des « exemples bourgeois » (p. 93-102) ; c'est le cartulaire de Nesle qui est l'objet des attentions de Xavier Héлары. Comme le note cet auteur, dans un tel cas, vouloir étudier le chartrier au travers du cartulaire implique forcément de se pencher sur les motivations et les principes qui ont présidé à l'élaboration de ce dernier, et donc, sur la manière dont un commanditaire a perçu et voulu mettre en œuvre ses archives. Pierre Savy met en lumière une pratique restée longtemps méconnue : celle de la production de registres dans les milieux seigneuriaux italiens du Moyen Âge, et montre leur contribution à la construction d'une mémoire familiale (p. 131-147). Olivier Guyotjeannin aborde la question des inventaires, pris comme miroirs des chartriers, en se penchant vers les XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles et l'abondante production, notamment, des feudistes (p. 35-50).

L'un des grands intérêts du volume est de présenter un certain nombre de textes qui abordent la question de l'utilisation et du traitement des chartriers par divers acteurs (notons qu'elle est aussi abordée dans l'exposition des cas d'espèce). Olivier Poncet aborde l'utilisation des chartriers par les érudits et généalogistes dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, voyant dans leurs travaux et la publicité qu'ils impliquaient une étape probablement importante vers les travaux des acteurs mieux connus de l'érudition moderne (p. 247-273). Bruno Galland s'interroge sur leur sort à la Révolution française (p. 273-284), Claude-Isabelle BreLOT sur la constitution de la notion d'archives privées aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et à leur conservation par les familles concernées (p. 299-315) ; logiquement, Éric Mansion-Rigau fait part de ses réflexions sur la question de la conservation et de l'exploitation des fonds privés à l'époque contemporaine (p. 361-371). Le colloque s'était tenu à Thouars, en l'honneur pour ainsi dire du chartrier de Thouars, issu de la famille de La Trémoille ; c'est donc fort logiquement que ce même chartrier se retrouve tout au long du volume, en des communications qui y forment comme un fil rouge un peu lâche, mais bien reconnaissable. Jean-Luc Sarrazin se penche sur les registres de comptabilité des seigneuries du Bas-Poitou dépendant de la vicomté de

Thouars (p. 103-130). Laurent Vissière revient sur l'histoire de la famille de La Trémoille et son installation à Thouars, couplée à celle de ses chartriers (p. 191-208), notant la mutation du chartrier au milieu du XV<sup>e</sup> siècle en un outil de revendication, et passant par le conflit opposant Louis XI et Louis I<sup>er</sup> de La Trémoille autour de la vicomté, conflit qui eut aussi une répercussion archivistique, les envoyés du roi autour de Commynes, puis le roi lui-même brûlant des documents du chartrier peu favorable à la cause royale. Louis II devait ensuite fixer la famille à Thouars, et les archives y jouèrent leur plein rôle. Marc H. Smith se livre à un petit excursus paléographique à partir des documents de ce même chartrier, plus précisément de ceux qui relèvent de la correspondance, dont les destinées furent accidentées, mais dont une bonne part nous est parvenue (p. 223-246). Il en met en lumière l'intérêt que représente l'étude de la culture graphique : il aborde successivement l'autographie, l'importation de modèles graphiques italiens, l'apprentissage de l'écriture et la question de la signature. Les acteurs de la transmission du chartrier ainsi mis à l'honneur ne sont pas oubliés : Philippe Contamine évoque la figure de Louis-Charles de La Trémoille († 1911) et ses travaux dans le chartrier (p. 333-359), tandis que Christine Nougaret rappelle le parcours de cet ensemble exceptionnel à tant d'égards aux archives nationales (p. 373-388). Yves-Marie Bercé conclut le volume (p. 389-398) en un aperçu de la question passant par les archives des « gens simples » et aboutissant, lui aussi, à l'époque contemporaine et à l'exemplarité de l'exemple fourni par Thouars. S'il aborde des fonds et des sujets souvent différents, le volume est rendu particulièrement cohérent par la récurrence bienvenue des thèmes auxquels il a été fait allusion dans les lignes qui précèdent, et tout particulièrement par l'attention qu'il porte aux devenir des fonds dans les périodes modernes et contemporaines.

– Conséquence logique des thèmes et ensembles archivistiques abordés, cet ouvrage remontait très peu en-deçà du bas Moyen Âge. De manière générale, les questions archivistiques se font de plus en plus délicates au fur et à mesure que l'on remonte le temps, ce qui implique le développement de tactiques exploratoires destinées à contourner ou dépasser les obstacles mis par le temps à la connaissance des ensembles archivistiques anciens, les difficultés posées par la tradition documentaire, les destructions, et l'absence courante du sujet dans toute source autre que les documents eux-mêmes. Pour ce faire, il peut être nécessaire d'opérer sur des bases nouvelles. C'est finalement ce qui a été fait dans l'important ouvrage *Documentary Culture and the Laity in the Early Middle Ages*, edited by Warren C. BROWN, Marios COSTAMBEYS, Matthew INNES, and Adam J. KOSTO, Cambridge : Cambridge University Press, 2013, XVI-389 pages, ill. en n. et bl. Dans cet ouvrage, il s'agissait de venir un peu à rebours de traditions qui soulignaient le rôle des institutions ecclésiastiques dans la transmission documentaire du haut Moyen Âge, pour s'intéresser aux sphères laïques et à leurs interactions avec différents acteurs. Cela passe, pour commencer, par le réexamen critique d'une trop stricte distinction entre clercs et laïcs, notamment en ce qui concerne les groupes sociaux concernés. Le volume englobe l'Europe occidentale et le monde méditerranéen. Peter Sarris traite de la question pour l'orient tardo-antique et byzantin, s'appuyant tout particulièrement sur des *papyri* égyptiens. Ici comme dans d'autres aires et périodes, les questions de définition ne sont pas toujours simples, pas plus qu'il ne l'est de distinguer entre conservation privée, « publique » et ecclésiastique, la dernière pouvant se mettre au service de la première. Il rappelle (p. 25-26) le rôle de la sphère économique dans la construction des pratiques archivistiques, ainsi que les biais sociaux que cela implique. Jonathan P. Conant traite lui de l'Afrique du Nord tardo-antique, entre 284 et 700. L'on y croise, sans surprise, *ostraca* et tablettes Albertini, et, ici encore, la sphère économique. Dans les deux cas est soulignée l'importance des persistances administratives romaines, y compris sur les pratiques privées des individus, jusqu'à la rédaction des textes, par exemple de ceux des *papyri* grecs d'Apion (Peter Sarris, p. 24-25). Nicholas Everett se tourne alors vers



l'Espagne et l'Italie des v<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> siècles. Après être revenu sur l'importance des constructions législatives romaines en matière de prééminence de l'acte écrit, il évoque les *gesta municipalia* et les *papyri* de Ravenne, en en rappelant l'exceptionnalité tant documentaire qu'historique. C'est ensuite au tour de l'Espagne wisigothique, de ses codifications, de ses formulaires et de ses tablettes, en revenant en conclusion sur l'Italie, lombarde cette fois-ci. Il est à nouveau question des *gesta municipalia*, mais cette fois-ci dans le royaume franc, dans l'article de Warren C. Brown. Il revient sur le cas de Ravenne, puis se penche sur les huit manuscrits qui transmettent des formules faisant allusion aux *gesta*, notant qu'ils proviennent tous de *Francia* de l'ouest et sans doute plus précisément des régions ligériennes, ainsi que sur le cas du *liber aureus* de Prüm (x<sup>e</sup> siècle). Sans en tirer de conclusions sur la conformité des pratiques aux formules, il suggère que celles-ci représentent, aux viii<sup>e</sup> et ix<sup>e</sup> siècle, une réalité pour les compilateurs, et les relie à la publicité de certaines procédures. Le même auteur s'intéresse ensuite à la présence laïque dans les collections de formules, à l'exemple notamment du manuscrit Paris, Bibl. nat. Fr., lat. 2123, passant par les formules de Marculf, de Tours et de Flavigny qui s'y rejoignent. Les époques carolingiennes et leurs archives sont traitées par Matthew Innes, qui s'attarde logiquement sur le cas de Saint-Gall après avoir noté l'extrême rareté des allusions aux archives dans les sources. Après celui-ci, il se tourne vers Perrecy, dont les restes documentaires ont été transmis par le biais de l'abbaye de Fleury, où ils avaient été connus par leur copie dans un cartulaire (actuellement perdu) de ce même Perrecy. Tout en notant la présence d'acteurs laïcs à tous les niveaux, il invite à une sage prudence, invitant notamment à ne pas considérer les oppositions « public / privé » et « laïque / ecclésiastique » de manière trop absolue. Hans Hummer considère la même question pour le même espace, mais en se tournant vers les cartulaires comme sources principales, ce qui rappelle l'une ou l'autre observation faite plus haut ; il évoque notamment les cas d'exemplaires ou versions multiples, comme indice de procédures écrites sans doute plus riches que l'on pourrait le penser au premier abord, et des flux documentaires abondants et multidirectionnels. Il revient également sur l'influence plus ou moins directe des *gesta municipalia*. Il s'attaque ensuite à la question des notaires ou scribes locaux et de leur rôle, en-dehors des monastères tout en pouvant leur être liés, ainsi qu'à celui des *scriptoria* monastiques.

Poursuivant la structure géographique et chronologique de l'ouvrage, Marios Costambeys reporte le regard du lecteur vers l'Italie, cette fois pour les viii<sup>e</sup> et ix<sup>e</sup> siècles. Il note l'écrasante importance de la tradition par le biais des institutions ecclésiastiques, en fort contraste avec le rôle prédominant des laïcs dans la production documentaire. Il souligne le rôle de lieu de conservation pour la documentation laïque que pouvaient prendre les premières, et s'intéresse aux processus publics de validation ou de confirmation des documents. Adam J. Kosto étudie les pratiques documentaires de la Péninsule Ibérique chrétienne dans les années 700-1000, et y esquisse des pratiques écrites et archivistiques usuelles dans les couches laïques de la population. Matthew Innes prend ensuite un exemple très précis : celui des archives de Cluny et de ce qu'elles permettent de saisir de telles pratiques, au moyen notamment de l'exploitation de dossiers de d'actes conclus entre particuliers dès avant la fondation de l'abbaye, passés par la suite dans ses fonds. Il suit ainsi des actes vers leur mise en dossier, leur copie (ou non), et finalement leur passage aux institutions de conservation contemporaines en passant par l'érudition moderne. Il estime ainsi que si Cluny a pu reprendre des structures documentaires existantes et proches de celles qu'avaient créées les laïcs, le monastère a sans doute changé ses pratiques en la matière au cours du xi<sup>e</sup> siècle, développant ses propres stratégies. L'on retourne vers l'Italie avec Antonio Sennis, plus particulièrement vers l'Italie centrale des ix<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècles. Il évoque tant l'importance de l'écrit en milieu laïc que celle des institutions d'Église dans le système de son

fonctionnement et de sa préservation. Comme d'autres contributions, mais de manière plus appuyée, il consacre une part de son développement aux destructions de documents, moyen comme un autre de maîtriser l'écrit. Il voit la spécificité laïque moins dans l'usage de l'écrit que dans le manque de conservation des documents, qu'il met au compte d'une culture spécifique (et plus précisément non-institutionnelle) et d'une grande mobilité géographique. Charles Insley complète le mouvement géographique avec le monde anglo-saxon, pour lequel, dans la période considérée (679-1066), la plupart de la documentation conservée est royale (un bon millier de documents sur 1600) : 350 diplômes datent des VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, 540 du X<sup>e</sup> et 160 du XI<sup>e</sup> jusque 1066. Se frayant un chemin au travers de cette tradition assez spécifique, il conclut à un usage important de l'écrit par les laïcs, et suggère également la possibilité de l'usage d'institutions ecclésiastiques comme dépôts.

Comme le rappelle la conclusion, il y a donc un certain nombre de phénomènes communs, ou au moins à envisager en commun, pour toute la période et sans doute toute l'Europe ; cette même conclusion lance un appel bienvenu à considérer autant que possible l'objet archivistique au-delà des recompositions postérieures. La structure du recueil, qui suit plus une lâche chronologie que, par exemple, des groupements thématiques ou géographiques, paraît particulièrement heureuse : elle favorise en effet les recoupements entre articles et les imbrications thématiques entre eux. De manière fort logique, certains sujets reviennent : la production, la conservation bien sûr, mais aussi la falsification et la destruction. Les différents auteurs ont également beaucoup travaillé au niveau du dossier ou de l'ensemble de dossiers, et ont bien montré combien ce type d'approche est fructueuse, tout autant que l'était de décaler la perspective vers les laïcs pour les considérer autrement que des exceptions à la règle ecclésiastique en matière d'archives médiévales anciennes.

– C'est l'un des sujets abordés par plusieurs contributions de ce recueil qui a été l'objet du mémoire d'habilitation, puis du livre de Josiane BARBIER, *Archives oubliées du haut Moyen Âge. Les gesta municipalia en Gaule franque (VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)*, Paris : Honoré Champion, 2014, in-8°, 541 pages (Histoire et archives, 12) ; les dates de publication respectives expliquent que ces livres se soient croisés (J. Barbier mentionne du reste également dans un *addendum* p. 489 la parution d'un autre article de W. C. Brown qu'elle n'a pu prendre en compte, le livre ayant été rendu à l'éditeur en 2012). Comme le notait ce dernier auteur dans *Documentary Culture...* (p. 95-96), la question a retenu l'attention des historiens et des savants depuis longtemps. J. Barbier a choisi de limiter son enquête à la Gaule, et de labourer profondément les traces documentaires à partir desquelles l'on peut enquêter sur la pratique. Elle commence par rappeler le débat autour de la survivance ou non aux temps mérovingiens et carolingiens de la pratique de l'enregistrement d'actes dans les *gesta municipalia*, accompli en Gaule franque par des *curiales* dirigés par un *defensor*, prenant la suite d'une institution tardo-antique à visée juridique et fiscale (Nicolas Everett, dans *Documentary Culture...*, p. 72, insistait du reste sur la primauté de la visée fiscale). Les rares témoignages issus de Gaule sont en effet beaucoup moins clairs que ceux qui concernent Ravenne, et ont été en conséquence beaucoup discutés. C'est une question qui, finalement, est bien représentative des problèmes posés par l'écriture de l'histoire mérovingienne : des sources rares, partielles, à la tradition souvent accidentée, à l'authenticité éventuellement douteuse, du côté de la documentation ; et, de celui des interprétations historiques, les implications rapidement considérables, en l'absence d'autres éléments, des rares indices à nous être parvenus.

C'est, du reste, clair dès l'abord dans un ouvrage qui ne manque pas de rappeler qu'au-delà de la question archivistique se pose avec acuité celle de la survivance de la cité, de ses institutions et de son rôle social et politique (p. 53). Face à une historiographie qui a multiplié les interprétations et les opinions contradictoires (le tableau en est donné p. 53-63), l'autrice a

choisi de réévaluer la documentation, et notamment quelques textes tout particulièrement significatifs. Les sources disponibles sont présentées p. 63-68 (il faut y ajouter un document évoqué en *addendum*, p. 489-491). Elles sont fort dispersées : moins d'une dizaine d'allusions dans l'hagiographie, dans l'œuvre de Venance Fortunat ou dans une lettre de Didier de Cahors, des sources archéologiques auxquelles l'on peut éventuellement surimposer l'existence de *curiae*, et des allusions dans les sources diplomatiques (mais rien dans la codification, par exemple), pour une quarantaine d'occurrences entre actes et formules, pour une période comprise entre le VI<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle (ce à quoi d'autres pourraient être ajoutées pour les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles). Elle se penche alors sur deux des pièces à conviction principales, qui rapportent une procédure complète (W. C. Brown avait également évoqué l'une d'entre elle, transmise par le manuscrit de Prüm). Le premier est une donation d'*Ansoaldus*, faite à Poitiers à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, le second une donation d'*Haruicis* à Angers, à la fin du IX<sup>e</sup>. Dans les deux cas, la discussion s'est beaucoup portée sur les irrégularités réelles ou supposées des documents eux-mêmes, d'une part, et de la procédure qui y était décrite, d'autre part. Dans les deux cas, J. Barbier reprend les discussions, les approfondit quant aux documents eux-mêmes et les élargit, en impliquant dans sa démarche critique tous les éléments de contexte qu'il lui est possible d'apporter. La donation poitevine a été transmise par une copie du XI<sup>e</sup> siècle, aux origines discutées, contenant les trois documents qu'elle implique, tous souscrits par un certain *Lando* : donation, mandat d'enregistrement et procès-verbal de cette *alligatio*. La tradition est incertaine, le texte l'est également en partie, et présente un certain nombre de points qui peuvent surprendre ; par exemple, le fait que l'enregistrement est postérieur à la donation, outre un certain nombre d'anomalies textuelles par rapport aux modèles attendus. Le dossier angevin n'est pas moins délicat, transmis qu'il est dans le *Liber aureus* de Prüm. Dans les deux cas, l'auteur tente de remonter autant que possible les étapes de la transmission du texte ; dans le premier, elle reconstitue la confection probable de copies authentiques de la donation originale, dans le second, elle soupèse avec soin et finesse les éventuelles modifications introduites par le cartulariste de Prüm. Importants en tout temps, ces éléments sont ici absolument cruciaux : l'interprétation historique et institutionnelle repose sur l'emploi de tel ou tel terme de telle ou telle manière, ou encore sur la présence ou l'absence de certains éléments, ce à quoi s'ajoute la conformité ou non à des modèles que l'on peut tenter de retrouver, par exemple, au travers du formulaire de Marculf. Au vu des irrégularités, l'on pourrait être tenté de rejeter les témoignages représentés par ces documents (et, de fait, beaucoup l'ont fait) ; J. Barbier propose des scénarios pour les expliquer, tout d'abord dans le cadre strict de la procédure concernée, puis dans celui, plus vaste, de la vie sociale et politique de la cité. Il est difficile de donner ici un aperçu détaillé des nombreux arguments dont il est discuté au cours de ces pages, car leur densité mènerait à devoir dépasser de très loin le cadre d'une recension. On peut résumer à grands traits en disant que l'auteur voit, de manière convaincante, dans les irrégularités constatées non le signe de textes sans lien avec la réalité qu'ils prétendaient décrire, mais au contraire le résultat de l'utilisation différenciée, voire souple, d'une institution existante et en état de fonctionner. Du reste, au vu de la période chronologique envisagée et de la rareté des témoignages, il eût été surprenant que la marche d'une telle institution restât figée et conforme à des modèles théoriques rares et incertains. Elle parvient à replacer les cas concernés dans un contexte événementiel à tout le moins possible (ce qui, dans un tel environnement documentaire, est sans aucun doute le meilleur résultat auquel on puisse parvenir), et dans un tissu social qu'ils permettent d'approcher et de préciser : celui d'élites urbaines toujours présentes et de réseaux sociaux qui fonctionnent, et réagissent aux éventuelles situations de crise (J. Barbier montre que ce sont de telles situations qui expliquent un certain nombre des surprises rencontrées dans la documentation et dans la procédure qu'elle reflète). Les pages qui suivent cherchent à pister les éventuelles évolutions sur le temps long, en faisant appel à d'autres sources : donation de Leodebodus, abbé de

Saint-Aignan d'Orléans, en 640, et de l'évêque Ansoaldus de Poitiers en 677 ; testament du fils d'Idda (v. 567), faux privilège de l'évêque Germain de Paris (566), formules de Marculf, testament de Burgundofara. Sur l'arrière-plan de l'étude approfondie des deux dossiers évoqués *supra*, cela lui permet de conclure à l'existence des *gesta municipalia* et des institutions qui leurs sont liées en Neustrie-Bourgogne et Austrasie aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, au moins dans certaines cités et à certains moments. Elle estime que l'enregistrement y était une norme, mais pas une pratique toujours suivie et qu'il était possible d'y déroger ; que ces dérogations pourraient du reste être liées au caractère monastique des bénéficiaires, mais ne témoigneraient pas d'une désaffection générale pour la pratique. Elle suggère de plus que la disparition des *gesta* pourrait avoir eu lieu après le début du IX<sup>e</sup> siècle, et qu'il y eu donc cohabitation entre ces archives et celles des établissements religieux pendant une longue période, bien plus que remplacement brutal de celles-là par celles-ci.

Après cette première partie, vient celle qui est consacrée aux *gesta municipalia* dans les sources diplomatiques. Y sont présentés les documents, actes privés ou formules, considérés comme ayant un minimum de fiabilité, à l'exclusion donc des forgeries complètes. Sont donnés les passages concernés de neuf actes (il faut y ajouter celui qui est mentionné dans *l'addendum*), puis de sept recueils de formules (ces derniers pour un total d'un peu moins d'une quarantaine de lieux textuels), suivis d'une annexe intitulée « problèmes marculfiens », dans laquelle J. Barbier revient sur la question, à vrai dire insoluble, de l'origine des formules groupées sous son nom. Par ailleurs, chaque passage correspondant à un recueil de formules présente de manière synthétique et critique celui dont il est question (sont évoquées les formules d'Angers, de Marculf, d'Auvergne, de Tours, de Sens, de Bourges et de Flavigny, pour reprendre leurs noms traditionnels). Cette partie est conclue par des tableaux chronologiques synthétiques des différentes mentions. La troisième et dernière partie est consacrée à quatre études de cas documentaires. Il s'agit en fait d'étayer l'utilisation des documents concernés (le testament du fils d'Idda, celui d'Erminethrudis, la donation de Leodebodus, le testament de Wideradus) par leur réévaluation critique, du point de vue de l'authenticité pour ce qui concerne Leodebodus et Wideradus, de la datation pour les deux autres. Là encore, il serait difficile de véritablement présenter les arguments de ces démonstrations longues et détaillées dans le présent texte ; il n'en sera donc donné que les principales conclusions. Le testament du fils d'Idda, incomplet, est ainsi daté de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, entre 567 et 584 ; celui d'Erminethrudis, également incomplet, d'entre 575 et 584. C'est l'occasion d'explorer les liens familiaux de la donatrice et d'en revisiter la généalogie, émettant notamment l'hypothèse de sa proximité familiale avec le roi Chilpéric et peut-être l'évêque Germain. J. Barbier estime également vraisemblable une alliance de sa famille avec les Agilolfides, et resitue cette parentèle dans le jeu des alliances et du pouvoir mérovingien. Le texte du testament est donné, ainsi qu'une traduction. La donation de Leodebodus (640) est explorée sous toutes les coutures de sa tradition textuelle complexe, pour conclure à un acte présentant des interpolations, mais en grande partie vrai et à l'essentiel intact. Le texte en est donné, ainsi qu'une liste de *deperdita* qu'il fait connaître. Le testament de Wideradus (722) fait l'objet d'un traitement similaire et tout aussi approfondi pour percer les mystères de sa tradition tardive (seules ont subsisté des copies modernes, prises sur un cartulaire de Flavigny disparu) et complexe (l'autrice revient sur l'hypothèse qu'il y en aurait eu deux versions). Copié, réécrit et interpolé en plusieurs strates, le document tel qu'il nous est transmis reste fondamentalement exploitable, malgré les incertitudes qui peuvent subsister. La composition générale de l'ouvrage pourrait, d'une certaine manière, surprendre : en effet, ses conclusions principales sont données pour l'essentiel à la fin de la première partie. Il faut en fait considérer tout simplement que les deuxième et troisième parties sont en quelque sorte des pièces justificatives de la première, et que le sujet imposait de les développer

considérablement. Insérer, du reste, la matière des quatre études documentaires dans le principal du raisonnement aurait sans aucun doute conduit à rendre celui-ci extrêmement compliqué à suivre, ou à abréger les études en question, ce qui eût été dommageable et peut-être bien impossible. Ce livre est, encore une fois, bien représentatif des conséquences méthodologiques de la situation documentaire du très haut Moyen Âge : l'extrême rareté impose un traitement en profondeur de la moindre bribe, l'émission d'hypothèses pour relier de rares éléments en scénarios crédibles, et la mise en œuvre d'une érudition sans faille. L'ouvrage est ainsi non seulement de premier intérêt pour les conclusions auxquelles il parvient, mais aussi pour sa méthodologie ; il sait convaincre tout en restant prudent, et être clair sans masquer ses doutes.

– Considérées sans doute comme des sujets plus évidents par les études diplomatiques au cours de leur histoire sur le temps long, les chancelleries ont fait l'objet de bien des recherches, et ceci de manière précoce, puisqu'elles accompagnaient logiquement les éditions de textes ou les travaux sur les productions des chancelleries royales, impériales ou pontificale. Cela ne signifie néanmoins pas que tout ait été fait, ni que d'autres ateliers ou institutions d'écriture ne doivent être encore explorés. Une direction prise au cours de ces dernières années, reposant sur des impulsions données par des travaux plus anciens, était celle des actes d'évêques. Ces derniers sont d'autant plus intéressants à explorer qu'ils sont une voie d'accès privilégiée à la gouvernance épiscopale : s'ils ne se différencient pas en principe des actes d'autres chancelleries sur ce point, leur poids relatif au sein des différentes sources est souvent plus important. C'est bien ce qui apparaît dès le titre du livre, paru il y a quelques années déjà, de Maria do Rosário Barbosa Morujão, *A Sé de Coimbra : a instituição e a chancelaria (1080-1318)*, Lisbonne : Fundação Calouste Gulbenkian / Fundação para a ciência e a tecnologia, 2010, in-8°, 795 pages, ill. et tabl. en n. et bl. et en coul. (Textos universitários de ciências sociais e humanas). L'ouvrage est organisé en deux parties, qui correspondent sans surprise à ce qui est annoncé dans le titre. De manière générale, sa structure est très classique. Il retrace tout d'abord l'histoire du diocèse de Coimbra avant la *reconquista* de 1064. Les plus anciennes références qui y sont faites datent du milieu du VI<sup>e</sup> siècle, quand l'évêque Lucêncio participe au concile de Braga en 561. Il siège alors à Conimbriga, et il est probable qu'une organisation diocésaine devait y exister depuis le IV<sup>e</sup> siècle au moins. Les évêques ont, à partir de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, résidé en fait à Mondego ; le diocèse fut suffragant de Lusitania/Merida, puis de Braga. Entre 561 et 693, huit évêques sont connus. Les musulmans pénétrèrent en Péninsule en 711, Coimbra fut prise vers 715, reprise par les chrétiens en 878, puis repassèrent sous domination islamique en 987 suite aux victoires d'Almanzor. Si une organisation ecclésiastique chrétienne s'est maintenue, elle est mal connue pour les IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles (pour lesquels l'on a huit évêques sont attestés), et plus rien ne l'est après 987 et avant la reconquête de 1064 par Ferdinand le Grand, roi de Léon et Castille et fils de Sanche III le Grand de Navarre. Le diocèse fut alors restauré à Coimbra, sous l'impulsion de Paterno, auparavant évêque de Tortosa, à partir de 1080. Les différents processus de réforme et les conflits qui en naquirent sont décrits par l'auteur, ainsi que l'intégration du diocèse restauré à la province ecclésiastique de Braga, dont l'évêché fut restauré en 1071 ; suivent les aspects géographiques de la question (illustrés par des cartes en couleurs aux p. 67-73), impliquant des conflits de territoire avec les sièges de Porto, Guarda ou Lisbonne.

Sur cet arrière-plan sont ensuite étudiés les évêques et leur action, entre 1080 et 1318, de manière chronologique et individu par individu. Quand cela est possible et/ou nécessaire, des tableaux généalogiques sont donnés ; de manière cohérente avec le projet du livre, l'auteur donne des reproductions de souscriptions autographes de différents prélats. Une conclusion, aux p. 181-193, rassemble un certain nombre d'éléments de synthèse : y est notée la présence

d'évêques issus de divers degrés de la noblesse, mais aussi de la bourgeoisie marchande. Si les premiers temps ont vu surtout des prélats issus du monachisme bénédictin, le clergé séculier a ensuite fourni le gros des chefs du diocèse. L'on a quelques renseignements sur leurs lectures, ou du moins leurs livres, œuvres de saint Augustin ou d'Isidore de Séville, mais aussi livres de droit ; l'un ou l'autre était issu du milieu de la chancellerie épiscopale. L'ouvrage s'intéresse ensuite à l'organisation et au fonctionnement du chapitre, et autant que possible aux personnes qui y ont exercé les offices de prieur ou doyen, de chantre, d'écolâtre, de trésorier, ou encore d'archidiacre ; aux chanoines et, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, aux portionnaires, clerks de chœur et bacheliers. Le chapitre qui suit est consacré au pouvoir épiscopal et à son exercice. L'on y recroise les archidiacres, mais aussi les vicaires et les procureurs. Y sont évoquées les étapes de l'exercice quotidien : la consécration d'églises, les synodes diocésains, la visite et les ordinations ; et, bien sûr, la justice de l'évêque.

Cette première partie déjà importante (p. 21-291) cède la place à ce qui constitue finalement le gros de l'ouvrage : l'étude de la chancellerie. L'autrice note p. 296 que c'est au Portugal un intérêt récent, avant d'aborder les questions de définition de l'objet lui-même. La question est bien sûr celle du degré d'organisation nécessaire pour pouvoir parler d'une chancellerie, problème bien connu des diplomatistes (et des paléographes, quand il s'agit d'identifier un scriptorium). La même question se pose, du reste, aussi pour le chancelier ; l'autrice choisit, assez classiquement, de parler de chancellerie pour désigner une entité dotée d'un personnel propre et chargé de rédiger, de mettre par écrit et de valider des actes (p. 306). Le corpus étudié est ensuite présenté, fort de 506 items entre 1087 et 1318 : 246 actes des évêques, 143 actes du chapitre et 117 documents issus de l'audience épiscopale ; six d'entre eux sont au moins fortement suspects. 72 % sont transmis en original, 84 % sont rédigés en latin, le portugais étant plus représenté dans les documents du chapitre ou de l'audience que dans ceux qui émanent des évêques. Plus de la moitié du total du corpus a été produite au XIII<sup>e</sup> siècle, mais étant donné les termes de l'enquête (qui ne donnent notamment que 18 années au XIV<sup>e</sup> siècle), c'est la répartition par décennies qui est la plus parlante, illustrant la progression globale attendue du nombre de documents au fil du temps, avec un démarrage vite contrarié au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et une reprise dès les années 1280. La moyenne annuelle de production de la chancellerie est d'un peu plus de 0,3 documents par an entre 1087 et 1100, un peu moins de 0,7 entre 1101 et 1200, presque 3 de 1201 à 1300 et un peu plus de 7,7 entre 1301 et 1318. Trouvant les typologies habituelles peu adaptées à son objet, l'autrice en propose une pour son étude, divisant le corpus en cinq catégories (p. 337-338) : les actes relatifs aux questions économiques (158), les normes et les actes d'organisation capitulaire (8), les actes d'administration ecclésiastique du diocèse (93), les actes judiciaires (183), et une catégorie de « divers » (64). Pour se désigner eux-mêmes, les documents usent majoritairement du terme de *charta* (41 % des documents), de *littera* à partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle (où le mot forme 24 % des occurrences), de *scriptura* (9 %), *series* (6 %), *pagina* (4 %), *instrumentum* (2 %). En ce qui concerne la chancellerie elle-même, elle est abordée particulièrement par le biais de son personnel, et des souscriptions des scribes. Comme bien d'autres, cette étude n'échappe pas à la question « scribe ou rédacteur » (p. 375-376), et ici aussi, il est bien difficile de la résoudre et de savoir exactement ce qui se cache derrière les souscriptions ; l'on note par ailleurs que le terme de « chancelier » ne se rencontre que très rarement, et l'autrice pense que la fonction n'existait pas (p. 377). 71 noms de scribes peuvent être identifiés, et des mains anonymes siglées de A à O, qui sont explorés systématiquement, en documentant leur activité dans le corpus et en donnant des exemples d'écriture et de souscriptions, lesquels font l'objet d'une analyse paléographique. Jusqu'en 1230, ce sont des « clerks-notaires » (p. 461), membres du chapitre ou de la maison de l'évêque, qui semblent être responsable de la mise par écrit des documents comme scribes occasionnels ; par la suite,

l'on voit apparaître un groupe de scribes clairement destinés au service de la chancellerie et présentant les caractéristiques de professionnels. Il faut néanmoins noter que beaucoup des responsables de la mise en écrit des documents restent anonymes, et qu'il faut peut-être y déceler l'intervention d'autres acteurs, issus par exemple du tabellionage royal. Un appendice à ce passage liste des documents écrits par les scribes de la chancellerie, mais non inclus dans le corpus d'étude.

C'est ensuite vers les pratiques rédactionnelles de la chancellerie que nous entraîne le livre. Les différentes parties du discours sont abordées systématiquement, caractères internes puis caractères externes. L'invocation est utilisée dans un tiers des actes, mais avec de grandes disparités selon les évêchés. Le préambule est rare, présent dans seulement dix-neuf documents sur les 506 étudiés, et présents plutôt sur les actes dont les auteurs sont les évêques (treize d'entre eux, contre quatre pour les actes du chapitre et deux pour les actes d'audience). L'exposé, de manière peut-être un peu surprenante, n'est utilisé que dans 42 % des documents. Les clauses pénales et comminatoires d'apparaissent que dans un peu plus de 16,5 % des actes du corpus ; la clause de corroboration dans 74,5 % des cas. La date est présente dans 96 % des documents, et mentionne dans la plupart d'entre eux l'année, le mois et le jour, dans de plus rares cas l'année et le mois et, de manière exceptionnelle, l'année seulement ou, une fois pour un acte d'audience, le mois et le jour. La plupart du temps, il est fait appel au système romain de comptage des jours (avec 144 exceptions), l'année est majoritairement indiquée en ère d'Espagne. Pour ce qui est des caractères externes, le parchemin est utilisé exclusivement ; le format de *carta non transversa* domine. L'écriture est à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et au début du XII<sup>e</sup> de type wisigothique, en phase de transition vers la caroline (p. 562) ; il n'y a pas dans le corpus d'exemple de wisigothique « pure ». Les derniers vestiges s'en rencontrent en 1137, faisant place à une caroline déjà gothicisante puis à de véritables écritures gothiques à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Quelques-uns des scribes sont, par ailleurs, visiblement influencés dans leurs actes par des écritures de type livresque (p. 565) ; les gothiques se font de plus en plus cursives à partir de 1250-1260 – il n'est pas fait usage de la typologie Liefinck-Gumbert-Derolez, qui n'était effectivement sans doute pas indispensable dans le cas ici étudié. L'on y repère aussi des lettres allongées et des initiales ornées. Les signes de validation employés (présents dans 92 % des originaux ou copies qui permettent de les approcher) sont, selon les époques et les circonstances, les croix dont certaines sont autographes, les souscriptions, les *rotae* et les seings notariaux ; l'on croise également 66 chirographes (dont le plus ancien du Portugal, de 1132), et bien sûr, le sceau, présent sur 388 des documents du corpus, soit environ 76 %, à partir de 1162. Ils sont appendus, avec des types d'apposition des lacs ou courroies assez variés ; l'auteur donne nombre d'illustrations tant de ces derniers que des différentes empreintes (épiscopales, capitulaires, curiales). L'on y remarque, p. 665-666, le sceau *sede vacante*. L'annexe 1, p. 691-749, donne un tableau synthétique du corpus documentaire utilisé. L'ouvrage se signale par sa complétude et la multiplicité bienvenue de ses approches. Son propos est soutenu par de nombreux tableaux qui permettent de retrouver, notamment, les comptages et pourcentages qui le soutiennent à de nombreux endroits. Il permet de cerner, autant que possible, l'évêché de Coimbra, son personnel et sa voix diplomatique en action, au travers d'une documentation envisagée sous ses multiples facettes.

– Témoin de l'intérêt de telles enquêtes, est paru le recueil de María Milagros CÁRCCEL ORTÍ, *Diplomática episcopal*, Valence : Universitat de València, 2018, in-8°, 311 pages, ill. en en. et bl. Il s'agit d'un choix de ses contributions sur le sujet, rassemblé en un volume d'hommage ; logiquement, les onze articles sont précédés d'une bibliographie de ses publications, exhaustive à la date de publication (p.13-29). De manière générale, et en accord avec les intérêts de l'auteur, les textes tournent autour de l'évêché de Valence ; leurs premières

parutions datent d'entre 1988 et 2012. Ils concernent en général la fin du Moyen Âge, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, avec dans l'un d'entre eux un développement jusqu'à la fin de l'époque moderne ; l'on y alterne entre rapports de synthèse sur tel ou tel sujet et notes (« notas ») sur des phénomènes plus marginaux, mais pas moins intéressants. À la première catégorie appartient « Diplomática episcopal de Valencia (1240-1300) », aux p. 31-53. Après une rapide présentation des évêques concernés et de leur chancellerie, les caractères internes et externes les plus caractéristiques des actes sont décrits. On y remarque des préambules rares, un exposé de loin pas obligatoire, l'indication du jour et du mois selon le système de datation romain, une validation par les souscriptions de l'évêque et des chanoines (parfois explicitement déléguée dans ce dernier cas), éventuellement les souscriptions des parties (pour les donations, échanges ou compositions par exemple), une liste brève de témoins et le sceau ; l'on rencontre aussi des chartes-parties. L'étude suivante porte sur les registres épiscopaux (p. 55-100), et s'ouvre sur un point historiographique de la question avant de se pencher sur les registres valençais. Ils sont attestés depuis 1316 et font ici l'objet d'une minutieuse description, au plan codicologique comme aux autres ; un intéressant passage est consacré à leurs notes marginales, mentions d'expédition, renvois et corrections internes, cancellation... Une typologie des actes concernés est ensuite établie. Comme dans le cas portugais évoqué plus haut, c'est une entreprise délicate ; l'auteur a ici choisi des regroupements sur le fond des affaires traitées, aboutissant à dix-neuf catégories, en se laissant guider en partie par les pratiques notariales qu'elle constatait en matière de dénomination des documents. Elle se penche sur l'officialité dans « Documentación judicial de la administración episcopal valentina : procesos del oficialato de Valencia y Xátiva (ss. XIV-XV) », p. 177-198. Elle y suit le processus judiciaire en détaillant les étapes documentaires : *libelli conventionis*, *citationes*, *procuraciones*, *dilationes*, *contumacia*, *excepciones*... sont présentés succinctement, avant de passer au jugement et aux pièces qu'il implique (*litiscontestatio*, *iuramentum calumpniae*, moyens de preuve divers...) puis à la sentence et aux dépens. Elle dresse également une liste de livres auxquels la cour a pu avoir recours, recueils et compilations dressées par les différents acteurs. C'est également de ce genre de document qu'il est question dans l'article qui suit immédiatement, « Libros y documentos en los sínodos diocesanos valentinos (s. XIII-XV) », p. 199-216 : il s'y agit de registres d'ordination, de formulaires de dispense, de pénitence ou de *sponsalia*, de livres liturgiques ou encore de registres de collation de bénéfices servant à copier d'autres documents, lettres monitoires par exemple. Autre institution épiscopale, la visite est abordée sous l'angle de la documentation qu'elle implique, dans « Tipología documental de la visitas pastorales. La *purgatio visitationis* », aux p. 217-227 : *libri visitationis*, *libri litterarum visitationis*, et surtout donc *purgatio visitationis* y sont décrites. Le dernier article du recueil se penche sur la diplomatie des *relationes ad limina* de l'époque moderne, p. 253-311 : 44 rapports sur l'état du diocèse en sont conservés pour l'archidiocèse de Valence, sur une période allant du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1900, 34 pour celui de Segorbe et 32 pour Orihuela. Elle décrit brièvement la fondation de la Sacrée congrégation du concile (aujourd'hui Congrégation pour le clergé), dans les attributions de laquelle se trouvait l'examen des rapports sur les diocèses, son personnel et son fonctionnement. Elle en évoque aussi les archives, avant de décrire la documentation (sur papier, étant donné les époques concernées) ; comme elle le souligne, elle est d'un grand intérêt, non seulement les rapports eux-mêmes que les diverses pièces de procédure qui accompagnent les *relationes ad limina*.

Les autres textes abordent des questions telles que les notes de chancellerie dans les registres de l'évêque Hug de Fenollet (1348-1356, que l'on retrouve à plusieurs reprises dans le recueil), les taxes de chancellerie telles que reflétées dans ces mêmes registres (p. 89-100 et 101-140) ; elles montrent tout ce que l'on peut tirer d'une étude attentive de tout ce que de



tels registres peuvent livrer comme informations, même brèves. Deux articles intitulés « Notas de diplomática episcopal » se penchent, l'un sur les titres et papiers qui documentent l'obtention des ordres sacrés, pour une documentation allant de 1337 à 1645 et du manuscrit à l'imprimé (p. 141-463) ; l'autre évoque la réfection de deux lettres de tonsure à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, à cause d'erreurs qui y avaient été repérées et nécessitèrent une procédure de mise au point des informations et de renouvellement des documents, ainsi que des lettres de dispense qui avaient accompagné l'attribution des premiers titres. Enfin, l'autrice revient aux p. 231-252 sur l'érection en 1492 de Valence à la dignité métropolitaine (p. 231-252) ; elle décrit la création de l'archevêché et prend l'occasion pour faire un point sur la documentation pontificale et les processus administratifs accompagnant la rédaction des actes de la chancellerie des papes. De manière générale, l'ouvrage met un certain accent sur les typologies et les classements documentaires, ainsi que sur les processus juridiques, administratifs et bureaucratiques ; il tend à la présentation systématique et raisonnée plus qu'aux détours interprétatifs. Il est abondamment illustré de reproductions en noir et blanc, de qualité tout à fait correcte. Il documente aussi, du reste, l'activité de l'autrice dans les associations érudites, puisque certains des textes sont issus de leurs travaux, *Sociedad española de ciencias y técnicas historiográficas* ou Commission internationale de diplomatie (rappelons ici le *Vocabulaire international de diplomatie* qu'elle a dirigé pour cette dernière<sup>2</sup>). Cet ouvrage fournit en tout cas, sous une forme pratique, un bel éventail à qui s'intéresse à la production diplomatique des évêques et aux phénomènes documentaires qui l'entourent.

– C'est un hommage similaire que représente María Josefa SANZ FUENTES, *De documentos y escrituras*, Oviedo-Seville : Ediciones de la Universidad de Oviedo-Editorial Universidad de Sevilla, 2018, In-8°, 597 pages, ill. en n. et bl. (Universidad de Oviedo, Homenajes). Ici aussi, une bibliographie des œuvres de la récipiendaire (et une liste des thèses dirigées) précède une sélection d'études ; il a été choisi d'en ouvrir largement le spectre thématique. Deux grandes parties structurent le livre, la première consacrée à la diplomatie, la seconde à la paléographie ; l'ampleur de l'ouvrage explique que toutes les études ne puissent être évoquées de manière égale dans le présent texte. De manière commode, les numéros de pages des versions originales sont indiqués entre crochets au long de l'ouvrage. La première partie s'ouvre sur une section consacrée à l'étude des chancelleries, en commençant par la documentation royale castillano-aragonaise. C'est à la question de la typologie castillane que s'attaque la première étude, pour le bas Moyen Âge (p. 43-57) ; après une rapide présentation de la chancellerie, sont détaillés les *privilegios rodados*, type solennel et bien connu de la diplomatie espagnole, caractérisé par l'emploi d'une *rota* comme signe de validation, les *cartas plomadas*, scellées d'une bulle de plomb et dépourvues de *rota*, les *cartas abiertas*, semblables aux *plomadas* mais scellées de cire ; après ces types de lettres écrites sur parchemin, l'on aborde le papier, avec les *cartas de merced*, type moins solennel utilisé par exemple pour des nominations d'officiers ou des concessions de terres, et les *provisiones* royales, qui toutes deux remplacèrent des types distincts de *cartas abiertas*, sans doute car leur moindre solennité les rendait d'un maniement plus aisé ; suivent les *albalás*, type bref réparti entre l'*albalá de merced* et l'*albalá de provisión* selon leur usage, qui se rapprochait des *cartas* du même nom, enfin, les missives et les « cédules royales ». Le lecteur français de cette typologie doit en déduire, ici aussi, la grande difficulté de toute traduction en la matière : ainsi, si les *cartas abiertas* pourraient être traduites à bon droit par « lettres patentes », elles n'ont sans doute pas le même positionnement dans la constellation documentaire que leurs cousines de la chancellerie royale française. Quant à la *cedula*, la consultation du *Vocabulaire*

<sup>2</sup> *Vocabulaire international de la diplomatie*, sous la dir. de María Milagros Cárcel Ortí, 2<sup>e</sup> éd., Valence, 1997 (Col·lecció Oberta) [en ligne] <https://www.cei.lmu.de/VID/>.

*internacional de diplomatique* montre combien le terme peut signifier de choses différentes selon l'institution dont il s'agit. L'on retrouve en partie cette typologie, mais avec plus de détails, dans « Instituciones de Andalucía. Estudio diplomático », p. 85-112, où se trouve aussi une brève présentation de la chancellerie et de son personnel. L'on constate du reste, dans cette partie de l'ouvrage, la participation de l'autrice à un certain nombre d'enquêtes suivies de manière assez large dans le cadre européen : ainsi, son rapport sur « Cancillería y cultura en la Castilla de los siglos XIV y XV », p. 75-84, ou quand elle aborde la question des influences pontificales sur la chancellerie castillano-aragonaise (p. 113-119).

Il s'agit ensuite de la documentation issue des institutions urbaines, et notamment des conseils de ville. Des exemples en sont notamment pris à Écija (p. 123-134) et Morón de la Frontera (p. 135-148), avant d'aboutir à un article de réflexion typologique : « De diplomática concejil castellana en la Edad Media. Una nueva propuesta de clasificación documental », p. 149-161. Elle y évoque les tentatives antérieures en la matière, avant de proposer son propre modèle. La division fondamentale y est opérée entre les documents intitulés au nom du conseil, et ceux qui le sont à celui de ses membres ou délégués ; dans la première catégorie sont distingués les documents à usage interne (actes du conseil ou institution équivalente, livres de comptes...) et externe (documents normatifs, concessions et privilèges, contrats ; document concernant des relations avec des supérieurs ou égaux, suppliques, mémoriaux, charte de confraternité, lettres de créances... ; documents de gestion patrimoniale). Dans la seconde catégorie viennent les documents passés par différents acteurs des conseils, notaires de ceux-ci, procureurs, gestionnaire de rentes, alcalde-juge. L'histoire financière n'est pas en reste, non plus que l'époque moderne : après avoir porté son regard sur Piedrahíta aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, et plus précisément sur un volume de livre de comptes pour 1528-1537 (p. 163-171 ; l'article constituait en fait l'introduction à l'édition du document), elle se tourne vers le XVII<sup>e</sup> siècle avec « De economía y papeles. Los documentos de gestión de deuda en el concejo de Avilés en el siglo XVII » (p. 173-182). L'on y suit le chemin documentaire d'une action de paiement du conseil, de la supplique originelle présentée par le débiteur jusqu'à la mention de l'opération dans les comptes, en présentant autant le chemin théorique que deux cas concrets. L'on ne sera pas surpris, dans une récapitulation de travaux portant sur la Péninsule ibérique, de voir également mise à l'honneur la documentation notariale. Se suivent un article sur le notariat dans les Asturies au XIII<sup>e</sup> siècle (p. 185-192), qui met notamment en lumière son apparition au début du troisième tiers du siècle et le fait que les écrits concernés sont presque exclusivement en langue vernaculaire, et une étude précise sur un document ponctuel : « La praxis del documento notarial en Asturias. Un libro de notas del monasterio de Valdediós (1448-1449) », p. 193-206, en donnant notamment une édition. Ce sont également des éditions qui suivent, celles de tarifs de greffiers (*escribanos* en espagnol) de cours de justice : « Arancel de escribanos de justivia otorgado a Écija por los reyes Católicos en el año 1500. Estudio y edición », p. 207-216, et « Arancel de escribanías de judicicia del Principado de Asturias (1494). Estudio y edición », p. 217-231. Ils permettent de pénétrer non seulement dans le quotidien des institutions, mais aussi, par le biais des listes données par les tarifs, dans les typologies documentaires des médiévaux. La partie consacrée au notariat se clôt sur l'étude et l'analyse d'un document : l'introduction donnée, ici aussi, à une édition, celle du « Registro de Alfonso González de Bonilla (14.VI.1465 a 5.VII.1468) », issu des fonds de la cathédrale d'Ávila et qui constitue une source pour l'histoire de cette dernière et au-delà. Le passage qui suit est consacré aux « autres chancelleries », plus exactement à celle de l'évêché d'Oviedo avant 1300 (p. 253-279), à celle du prince des Asturies Henri, futur Henri IV de Castille (p. 281-298) et aux chancelleries seigneuriales (p. 265-279). Ces dernières sont abordées, après un point historiographique, sous l'angle de leur ancrage institutionnel et juridique dans le contexte ibérique, ainsi que sous celui de la typologie au moins potentielle

de leurs actes, avec un appendice documentaire à l'appui. La chancellerie du prince Henri présente un cas qui n'est pas sans rappeler, par exemple, celui de la chancellerie normande des dauphins français ; mais il faut noter qu'en ce cas, l'autrice estime qu'il convient de la rapprocher d'une chancellerie seigneuriale (p. 290).

S'ouvre ensuite la deuxième section, intitulée « Tradición documental ». Des cinq articles concernés, quatre se penchent sur des questions de falsification. Le cinquième, « La recuperación de tipos sigilográficos y modos de aposición a través de las fórmulas documentales », p. 323-330, illustre la manière dont des sceaux peuvent être repérés et identifiés grâce à la description qu'en font un certain nombre de sources, particulièrement notariales. Les quatre articles tournant autour des faux évoluent entre analyses de cas d'espèce et réflexions générales, les uns nourrissant les autres. L'un fait une démonstration détaillée de critique diplomatique, élément par élément, sur un acte faux d'Alphonse XI, datant de 1332 (p. 301-321), avec une attention toute particulière aux aspects paléographiques (p. 303-605) ; si le document est faux diplomatiquement, il apparaît du reste sincère historiquement (il s'agit d'une confirmation des biens donnés au monastère de Santa Maria la Real de las Huelgas, à Valladolid, par sa fondatrice). « Copias bajo sello y falsificación documental. Un caso oventense del siglo XIII » (p. 331-338) illustre comment la pratique des copies authentifiées peut être utilisée à des fins falsificatrices. Il s'agit ici, au départ, d'une donation réelle de 200 maravédis de rente annuelle au monastère de San Pelayo d'Oviedo par Alphonse IX, confirmée en 1232 par Ferdinand III en un *privilegio rodado* lui-même confirmé par Alphonse X sous la même forme en 1255, en même temps que deux autres actes de Ferdinand ; c'est alors qu'apparaît une copie interpolée de cette dernière confirmation, portant la rente à 1200 maravédis : il a suffi d'ajouter, après copie et apposition des trois sceaux authentifiant cette dernière, un « M » avant « CC ». Conscientes de leur action falsificatrice, les nonnes ne feront plus confirmer cette chaîne documentaire par les souverains postérieurs, mais on retrouve la rente portée à 1200 maravédis dans un autre fil de tradition, se basant sur un ordre de paiement correspondant en 1329 puis, en 1341, sur le renouvellement de cette grâce (sans confirmation des actes) en 1341, base de confirmations postérieures. Le *liber testamentorum* de la cathédrale d'Oviedo sert de point départ à l'étude suivante, « La lengua de los documentos falsos », où elle compare des exemples de copies qu'il contient à leurs modèles, étendant ensuite l'enquête à d'autres réfections de documents. L'on y croise, ici comme dans d'autre cas, des corrections stylistiques et grammaticales, mais aussi des adaptations de nature juridique, correspondant sans doute à ce que l'on pense être, d'un côté, utile ou inutile, d'un autre côté, convenable ou non pour des documents à l'époque où ils sont copiés. De manière générale, ces phénomènes peuvent relever ou non de la falsification, et méritent que l'on s'interroge sur ce qu'ils impliquent. La séquence se clôt avec un rapport de nature plus générale, intitulé « Falsos y falsificaciones en la documentación medieval » (p. 375-388). Après avoir rappelé l'importance de la question dans le développement des études de diplomatique, elle parcourt l'éventail des différentes possibilités de la falsification en en donnant des exemples circonstanciés. La falsification fait pour ainsi dire le lien avec la section suivante, consacrée aux *codices* diplomatiques : le premier article y est en effet « Cartularios : historia y falsificación historica » (p. 391-398), qui insiste à juste titre sur l'importance de considérer les cartulaires comme des livres cohérents avec leurs intentions et leurs fins, et non seulement comme des assemblages d'actes, en résonance avec les nombreuses recherches alors en cours (l'article original date de 1996). L'acceptation assez large que peut prendre le domaine de la diplomatique, par rapport à une conception plus rigidement tournée vers l'*Urkunde*, se manifeste dans l'inclusion, au sein de cette section, d'études portant sur le *Libro de aniversarios de Corias*, accompagnée d'une édition (p. 399-423), ou sur le *Libro de Regla* de la confrérie de Santa Maria del Rey Casto d'Oviedo (p. 447-458),

manuscrit hybride contenant un obituaire, mais aussi des statuts. Les aspects graphiques et visuels des questions adressées aux manuscrits ne sont pas en reste, avec d'une part « Documentos pontificios en el *Liber testamentorum Ecclesie Ovetensis* » (p. 425-431), qui fait la part belle aux images accompagnant les copies, ainsi qu'à la reproduction de caractères graphiques des actes ; et, d'autre part, « Del original manuscrito a la copia impresa : los 'Estatutos' dados por D. Diego Aponte de Quiñones a la Iglesia de Oviedo (1585) » (p. 433-445), qui nous permet une nouvelle incursion dans l'époque moderne, en accompagnant le texte scellé et relié jusqu'à son impression à Salamanque.

L'on passe alors à la seconde grande partie du livre, en fait beaucoup plus brève que la première, qui est consacrée à la paléographie, dans un mouvement logique, qui a vu le livre commencer avec des éléments surtout textuels, passer aux chancelleries et à leur travail concret, puis à des questions faisant de plus en plus de part aux aspects matériels, écriture d'abord, codicologie ensuite, avant d'en arriver donc aux écritures envisagées en elles-mêmes. Ici aussi, l'on balance entre présentations générales et études de détail. L'on retrouve ainsi une étude et un sommaire d'un évangélaire qui forme le ms 38 de la bibliothèque capitulaire à Oviedo (p. 545-567), ou des explorations de la paléographie et de la codicologie de documents dont elles précédaient l'édition : le *Liber testamentorum* déjà croisé (p. 469-496), et le testament d'Alphonse II le Chaste (p. 497-510), en des études très détaillées et systématiques, visant toujours à mettre en lumière les processus de mise par écrit des textes. D'autres des articles ici reproduits ont une amplitude plus vaste, et se penchent sur un phénomène graphique largement envisagé. C'est le cas de « La escritura gótica documental en la Corona de Castilla » (p. 511-528). Pouvant s'appuyer, en 2010, sur les travaux de l'autrice représentés dans le même volume par « Paleografía de la Baja Edad Media castellana » (p. 461-468, datant de 1991), il se place dans la continuité des travaux de paléographie latine concernant l'écriture de livres ou de chartes (entre autres des typologies développées par G. I. Lieftinck, J. P. Gumbert et A. Derolez), dont elle retrace les grands traits. Elle emmène ensuite le lecteur depuis une caroline gothicisée aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles vers le développement d'une gothique « fracturée » existante en trois degrés de solennité (*formata/formada*, usuelle et *currens/corriente*), puis d'une cursive *precortesana* également disponible en trois niveaux, avant d'en arriver à une cursive gothique ronde, toujours en trois niveaux dont le niveau usuel est ce que l'on nomme aussi *cortesana*, et enfin à une cursive gothique bâtarde. Elle est ainsi amenée, en un article abondamment illustré, à redistribuer les typologies antérieures (*escritura de privilegios*, *lettra semigótica*, *escritura procesal*) au sein des catégories qu'elle développe. C'est à un aspect également commun à l'étude des *codices* et des *cartae*, celui de la mise en page, qu'elle s'attaque dans « La *impaginatio* en la documentación astur » (p. 569-581). Évoquant les quelques originaux conservés jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, elle y estime notamment que l'on peut établir un lien entre la qualité de la mise en page et celle de l'auteur de l'acte, et à une amélioration de cette qualité au fil du temps. La question du pouvoir, justement, est au cœur de « Poder y escritura en la monarquía castellana de la Baja Edad Media. Sus manifestaciones » (p. 529-543). Elle y explore l'action graphique des monarques du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, souscriptions autographes quand les usages de chancellerie les prévoient, divers écrits de leur main, culture personnelle et pratique des livres ; et aussi leur expression au travers des documents solennels de la chancellerie, les *privilegios rodados* développés à partir des règnes de Sanche III de Castille et Ferdinand II de Léon, dont la *rota* est elle-même un ornement (on y remarque l'utilisation d'éléments héraldiques), et qui peut être accompagnée de nombreux raffinements dans le reste de l'acte, jusqu'au privilège enluminé. Il n'y a pas que les *rodados* qui peuvent l'être : ainsi, les *cartas plomadas* en forme de cahiers des chancelleries de Valladolid et Grenade. Le volume se clôt sur une présentation générale de l'activité des *scriptoria* (p. 583-597), dont une partie du titre aurait finalement pu servir sans

doute au recueil entier : « Tiempo de leer y escribir ». Dans ce beau volume, les thèmes s'entrecroisent, les documents apparaissent et réapparaissent, de sorte que des liens se tissent entre les différents articles, et que les groupements thématiques ne forment pas des barrières. Il montre combien il est fructueux de ne pas séparer artificiellement les analyses diplomatiques, paléographiques, codicologiques, visuelles, textuelles... car elles peuvent et doivent toutes participer de l'analyse des objets envisagés.

– L'on a croisé, dans les deux volumes précédents, les *Jornadas de la Sociedad Española de Ciencias y Técnicas Historiográficas* au travers de communications que leur ont données les autrices. La Sociedad a en effet une active politique de rencontres thématiques suivies de publications : c'est d'un tel volume dont il va maintenant être question, paru il y a déjà quelque temps : *La escritura de la memoria : los cartularios, VII Jornadas de la Sociedad Española de Ciencias y Técnicas Historiográficas*, eds. Elena E. RODRÍGUEZ DÍAZ, Antonio Claret GARCÍA MARTÍNEZ, Huelva : Universidad de Huelva, 2011, in-8°, 466 pages dont 32 p. de pl. en coul., ill. en n. et bl. (Universidad de Huelva, Collectanea, 158). C'était, du reste, le premier volume d'une trilogie *La escritura de la memoria* qui devait, par la suite, aborder les registres et les livres d'administration. L'introduction d'Elena E. Rodríguez Díaz (p. 15-33) donne un cadre général à l'ouvrage en esquissant des directions de recherches, appuyée sur la bibliographie internationale en matière de cartulaires. Elle fait ressortir quatre lignes thématiques pour leur analyse : le contenu, la matérialité, la fonction et les « auteurs » (entendus au sens large : je traduis ici le terme d'*autoría*). Au fil des exemples donnés, l'on retrouve comme dans d'autres aires la multiplicité des situations, des motivations et des réalisations, ainsi que la nécessité de ne pas rendre plusieurs types d'approches ou d'analyses exclusives les unes des autres ; et, ici encore, d'associer différentes disciplines dans l'analyse des objets. D'un point de vue juridique, l'on y remarque plusieurs exemples de cartulaires scellés donnés par l'autrice. Elle insiste sur le rôle archivistique potentiel des recueils, autant que sur leur contribution à la construction de la mémoire, notamment institutionnelle. En Espagne comme ailleurs se pose, du reste, le problème des termes employés pour désigner la documentation, notamment à l'époque moderne, qui a usé de manière très large des termes *Tumbo* ou *Becerro*. Il est très bienvenu de voir plusieurs fois l'autrice porter son regard aussi vers les siècles de l'époque moderne.

Suivent des rapports sur des ensembles de cartulaires : ceux du royaume de Murcie, par Isabel García Díaz (p. 39-72). Il s'agit en l'occurrence de cartulaires urbains, de *Libros de privilegios* élaborés entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Ignasi J. Baiges Jardí se consacre lui à trois exemples barcelonais des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles : le *Liber feudorum Major*, le *Libri antiquitatum sedis Barchinonensis* et le *Cartulario de Sant Cugat* (p. 75-110). Ce sont trois déclinaisons possibles du cartulaire en fonction de leur producteur, finalement : un recueil royal abondamment illustré, une compilation sélective de documents conservés par la cathédrale de Barcelone, un cartulaire monastique élaboré à Sant Cugat del Vallès. Marta Herrero de la Fuente étudie le León, avec « Cartulatio Leonese. Del *Becerro Gótico de Sahagún* al *Tumbo Legionense* y al *Libro de las Estampas* » (p. 113-152). Le premier cas est d'autant plus exceptionnel qu'il est doté d'une datation et d'un auteur assez assurés, copié qu'il fut vers 1110 par un certain Munio Díaz, homme cultivé qui usa d'une écriture wisigothique ronde influencée par certains usages carolins. C'est la caroline qui est employée dans le *Tumbo* de la cathédrale de León, rédigé après 1124, pour lequel un *Johannes Petriz* semble pouvoir être identifié comme scribe. Le *Libro de las Estampas* a été, quant à lui, écrit dans une caroline tardive, sans que l'on puisse en identifier le scribe. Le contenu des trois volumes fait également l'objet d'une analyse attentive. María Luisa Pardo Rodríguez évoque les compilations issues de la ville de Séville (p. 155-196). D'intéressante manière, les plus anciens recueils du conseil de la ville ne sont pas dus à son initiative, mais à celle de la ville

de Murcie, passée sous l'autorité du royaume de Castille et qui, pour répondre aux exigences administratives de celui-ci, avait suscité la création de modèles. Le premier datant de la fin des années 1270 ou du début des années 1280, le second de 1288. Ce dernier fut scellé, et réalisé avec énormément de soin, reproduisant les signes de validation des actes transcrits en usant de couleurs. Elle isole ensuite un second moment de création de cartulaires, au XIV<sup>e</sup> siècle, plus précisément pendant le règne d'Alphonse XI, avec un recueil compilé entre 1335 et 1337 ; celui-ci ne reproduit pas les signes visuels des éléments de validation, mais y fait pour ainsi dire une allusion graphique au moyen du traitement des lettres. Le recueil est par ailleurs enluminé. Ce cartulaire est, par ailleurs, validé au moyen de l'apposition du seing du notaire responsable de son élaboration sur chaque page, et plusieurs souscriptions autographes en fin de document. Au XV<sup>e</sup> siècle, les manuscrits se multiplient et se diversifient, maintenant confectionnés en papier ; un moment important est représenté par l'instruction donnée, en 1492, à l'*escribano mayor* du conseil Juan de Pineda de rédiger deux cartulaires, l'un en papier, l'un en parchemin. La conscience administrative développée par l'État moderne mène à la complétion après 1509 d'un *Tumbo de los Reyes Católicos*, en six volumes, contenant 2978 documents d'origine le plus souvent royale. Pareillement, les anciens privilèges de la ville furent compilés à nouveau, en un *Libro de privilegios del Concejo de Sevilla*, contrairement à son ancêtre du XIV<sup>e</sup> siècle, sans moyen de validation ou d'affirmation de son autorité. De manière générale, le début du XVI<sup>e</sup> siècle connaît à Séville une abondante production de manuscrits de nature diplomatique.

Après ces premiers rapports, le livre donne une série d'aperçus plus spécifiques, centrés sur un manuscrit ou sur un aspect des problèmes soulevés. Plusieurs d'entre eux se concentrent sur l'aspect archivistique de la question, ainsi, Mauricio Herrero Jiménez, « Una llave para el tesoro de la catedral de León : el códice 17 » (p. 199-215), qui traite d'un répertoire des archives de 1405, ou Francisco Javier Molina de la Torre, « El códice 53 : innovaciones en la organización del archivo de la catedral de León » (p. 257-276), sur ce qui est finalement un successeur du document précédent, datant du XVI<sup>e</sup> siècle, et sur son avant-projet, également conservé. Tous deux y analysent ce que les documents révèlent des stratégies de classement, de sélection et d'organisation de la mémoire archivistique, et donc des changements de celles-ci. María José Badenas Población s'est quant à elle penchée sur l'index du *Libro Gótico* de San Juan de la Peña (p. 337-358) ; elle en met en regard les entrées avec les rubriques correspondantes du manuscrit et la nature des documents concernés, et conclut à la prééminence de la répartition géographique comme voie d'accès au document. Et c'est directement à la perspective archivistique que s'affronte Antonio Sánchez de Mora, « Los cartularios desde la perspectiva archivística : antecedentes de los principios de procedencia de los fondos y de respeto a su estructura » (p. 361-381). La démarche ici entreprise consiste finalement à juger d'objets archivistiques du passé avec un cadre conceptuel d'archivistique moderne en une démarche résolument inductive ; elle ne doit sans doute pas être menée de manière trop systématique, mais peut être un bon stimulant à la réflexion. Dans cette même section du livre, d'autres auteurs ont fait porter leurs efforts sur un point particulier de l'analyse, ainsi, Ainoa Castro Correa, « El cartulario de Caaveiro : aproximación paleográfica », p. 279-296, où elle compare trois « cycles » de documents en écriture wisigothique, caroline et gothique cursive, dont les dates, de manière intéressante, d'entrecroisent ; elle livre une abondante illustration accompagnée des « alphabets » correspondants. C'est d'un point encore plus spécialisé, mais fort important, que traite Sonia Serna Serna, « El Becerro Gótico de Cardeña : signos de puntuación », p. 237-253. Elle y élucide l'emploi des différents signes possibles, non seulement d'un point de vue grammatical, mais aussi dans l'économie des actes copiés (clauses, dates...). D'autres contributions envisagent leur objet d'un point de vue plus global, comme celle d'Irene Ruiz

Albi, « El Libro de los Testamentos del archivo de la catedral de León (códice 40) » (p. 217-235), qui associe paléographie, codicologie et analyse du contenu du manuscrit ; Amelia García Medina, qui fait un point sur l'état des connaissances sur le plus ancien cartulaire de la cathédrale de Sigüenza, aux p. 297-214 (comme un certain nombre d'autres textes, il s'agissait d'une recherche en cours, en 2010-2011 rappelons-le) ; ou encore Manuel Romero Tallafigo, « El 'cartulario' de la Casa de Segorbe-Cardona. Entre lo textual y lo simbólico », p. 315-354. L'analyse porte ici sur un manuscrit moderne, plus exactement, sur onze volumes terminés en 1670, instrument de construction et d'ostension de la mémoire et de l'ordre du monde comme de celui de la famille et du lignage. Le volume conclut sur la présentation de deux projets en cours à l'époque de sa publication : d'une part, « Los cartulares reales de Navarra / Cartulaires des rois de Navarre » (Eloísa Ramírez Vaquero, Susana Herreros Lopetegui, Véronique Lamazou-Duplan, Anne Goulet, p. 384-398) et le Portal de códices diplomáticos Hispánicos (Alicia Sánchez Díaz, p. 400-416 ; cf. <http://www.codicesdiplomaticos.com/>). Bien entendu, un certain nombre de discussions entamées dans ce volume se sont poursuivies par la suite (par exemple, sur la typologie cartulaire / *tumbo* / *becerro*) et les recherches se sont poursuivies. Mais cela ne rend pas le volume moins intéressant aujourd'hui, ne serait-ce que par la stimulante variété des approches, des angles d'attaque et des propos. Le grand intérêt d'un objet d'étude commun suffisamment resserré (ici, le cartulaire) se manifeste dans le fait que malgré cette variété, l'ouvrage ne donne pas d'impression de dispersion ou d'émiettement ; et l'on trouvera, tant dans ses pages que dans celles qui ont pu lui succéder, matière à réflexion et à comparaison.

– La variété des approches à appliquer à l'objet diplomatique a été illustrée par bien des publications, au nombre desquelles l'on peut compter le volume d'hommage *Urkunden und ihre Erforschung : zum Gedenken an Heinrich Appelt*, herausgegeben von Werner MALECZEK, Vienne : Böhlau, 2014, in-8°, 284 pages, ill. en n. et bl. (Veröffentlichungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, 62). Walter Koch y donne un aperçu consacré à « Heinrich Appelt und die Edition der Diplome Kaiser Friedrich Barbarossas aux p. 15-31, qui est aussi l'occasion d'une présentation biographique. Theo Kölzer donne une réflexion de fond sur les pratiques éditoriales, basée sur l'observation de leur développement : « Konstanz und Wandel. Zur Entwicklung der Editionstechnik mittelalterlicher Urkunden », aux p. 33-52. L'évolution est décrite avec un point de vue logiquement centré sur les écoles allemande et autrichienne, tout en les replaçant dans le contexte international d'une discipline qui a, très tôt, favorisé les échanges méthodologiques par-delà des frontières encore très vivaces. L'on passe ainsi des premiers *Monumenta Germaniae Historica* et de K. Pertz, resté hélas célèbre pour son insuffisante édition des actes mérovingiens, aux réflexions et pratiques de Theodor Sickel ou Paul Fridolin Kehr, avant d'en arriver aux développements permis par les technologies numériques (Georg Vogeler, Patrick Sahle). Il est intéressant de voir l'auteur y présenter, parfois en marge de son propos, parfois en son centre, des opinions assez nettes ; ainsi, sur le fait que les techniques numériques représentent une amélioration technique plus que le chemin vers une nouvelle diplomatique, ou que les conditions actuelles de la recherche à l'université allemande ne permettent plus d'y mener de recherche fondamentale en matière de diplomatique. Il se fait ainsi l'écho d'un pessimisme assez largement partagé dans les disciplines de l'érudition, et ce, au-delà des pays germanophones. Irmgard Fees, « Zur Bedeutung des Siegels an den Papsturkunden des frühen Mittelalters », p. 53-69, revient un aspect fondamental de la diplomatique : le scellage. Si des bulles de plomb furent sans doute en usage à la chancellerie pontificale dès le VII<sup>e</sup> siècle, les premiers exemplaires conservés d'actes scellés sont de 850 et 855. L'authenticité des privilèges est, en fait, garantie par les souscriptions, le *bene valete*, la reconnaissance et la date ; ce sont aussi ces éléments que soulignaient les réformes de Léon IX, avec un *bene valete* monogrammatique, la *rota* et le

*comma*. Le sceau n'est, comme dans les périodes précédentes, pas annoncé dans l'acte ; mais il a sans doute, à ce stade, acquis un rôle comme élément de validation dans les privilèges, tout en étant le seul dans les *litterae* devenues de véritables actes. Entre le VIII<sup>e</sup> et la fin du XI<sup>e</sup> siècle, la bulle de plomb est donc passée du statut d'élément de fermeture (ou de son héritage) à celui d'élément de validation. C'est à partir des pratiques royales et impériales carolingiennes que le sceau s'est diffusé comme moyen d'authentification à un nombre croissant de couches sociales, influence impériale qui s'est fait également sentir au X<sup>e</sup> siècle sur les actes des papes. Une autre comparaison entre la chancellerie des papes et les chancelleries séculières est entreprise dans l'article d'Andreas Meyer, « Regieren mit Urkunden im Spätmittelalter. Päpstliche Kanzlei und weltliche Kanzleien im Vergleich », p. 71-91. Il y décrit plaisamment la chancellerie pontificale comme le *kernel* du [système de] pouvoir (p. 76) de l'église ; les chancelleries des rois, princes et empereurs ont une activité que l'étendue géographique plus limitée de leurs ressorts conditionne nécessairement. Un certain nombre de parallèles sont possibles, notamment le fait que l'activité des chancelleries se trouve stimulée par le développement du droit et de son emploi. L'on remarque, du reste, un certain nombre d'emprunts faits à la chancellerie pontificale par les chancelleries souveraines, qu'il ne faut néanmoins pas considérer comme des emprunts strictement juridiques. Christian Lackner se consacre à l'acte de souverain à la fin du Moyen Âge et à sa diversité (p. 93-107), en constatant la variété typologique au fil des chancelleries (il remarque qu'une partie de cette variété n'est pas assez explorée, p. 97-98) ; on la retrouve aussi dans les pratiques, par exemple d'autographie réelle ou supposée. Il revient également sur l'effet de l'apparition de l'imprimerie sur la diffusion des documents, en fin de période, ou sur les processus administratifs. Martin P. Schennach, « Mittelalterliche Urkunden in Staatsrecht, politischer Kommunikation und Historiographie in der Neuzeit », p.109-160, ouvre le volume vers l'époque moderne. Il part de l'importance historique et juridique de la *Magna carta* anglaise, jusqu'à nos jours, pour suivre l'utilisation des actes médiévaux dans le droit, la communication politique et l'historiographie de différents pays à l'époque moderne, à l'exemple de plusieurs documents emblématiques : la *magna carta* elle-même, mais aussi la Bulle d'Or de 1356 émise par l'empereur Charles IV, les *Freiheitsbriefe* autrichienne (le *privilegium minus* et la falsification que représente le *privilegium majus*), *Freiheitsbrief* (1342) et *Landlibell* (1511) tyroliens, Joyeuse Entrée de 1356 accordée par Jeanne de Brabant et Wenceslas de Luxembourg au Brabant. Il note avec à-propos l'importance du fait que ces différents documents voient leur statut reflété dans le fait qu'ils ont un nom propre, qu'ont pu leur attribuer l'histoire ou l'historiographie. Leur rôle dans la construction et les revendications du droit est exploré autant que leur contribution à la formation des identités historiques (un point que les récentes célébrations du huit-centième anniversaire tenues en 2015 autour de la *Magna Carta* ont souligné de manière impressionnante). L'on retrouve en conclusion une notion qui, finalement, traverse l'ensemble de la contribution : celle d'actualisation permanente, qui permet aux documents de rester pertinents, mais leur vaut aussi d'être instrumentalisés en-dehors de tout discours scientifique.

Les chercheurs et savants se sont, ces dernières années, beaucoup intéressés à l'aspect matériel de la documentation ; Christoph Friedrich Weber, « Urkunden auf Bildquellen des Mittelalters », p. 161-205, donne un aperçu abondamment illustré de la question des actes représentés dans les sources iconographiques et visuelles jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. La spécificité de la question le porte à insister sur la nécessité d'approches transdisciplinaires pour que la diplomatique, mais pas seulement elle, puisse recueillir tout le fruit de ces sources. Marie Blahová aborde les actes des souverains Přemyslides en Bohême jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (p. 207-225), période pour laquelle on conserve environ trois douzaines d'actes vrais. Ils sont en général émis en faveur de bénéficiaires ecclésiastiques ; l'on note que le formulaire n'est



pas très fermement établi, et qu'une bonne partie des formulations semble pouvoir être rattachée aux rédacteurs respectifs des actes concernés. Juraj Šedivý s'intéresse à la mise par écrit d'actes en allemand dans le royaume de Hongrie, plus précisément dans la région du Danube (p. 247-265) ; le royaume médiéval de Hongrie joignait des aires culturelles assez hétérogènes. Sept documents en langue allemande ont pu être trouvés entre 1319 et 1350, provenant tous de Presbourg, le futur Bratislava de l'actuelle Slovaquie. Après les années 1350, l'on constate les débuts de l'emploi de l'allemand par le corps de ville, et de manière croissante dans la correspondance des grandes familles. Comme les autres villes comparables à Presbourg (notamment dans le fait qu'elles sont de majorité germanophone) semblent avoir commencé à employer l'allemand quelques décennies plus tard qu'elle dans leurs actes, il est tentant de faire de celle-là la porte d'entrée de la langue allemande dans la diplomatie hongroise ; mais l'auteur reste prudent, en raison de la rareté documentaire qu'il doit constater. Il semble du reste qu'ici, le mouvement de « germanisation » de la diplomatie ne fut pas lancé par la petite noblesse, restée au contraire vernaculaire dans ses actes jusqu'à la fin du Moyen Âge. Une autre caractéristique semble être que le mouvement est parti des actes, a gagné le domaine du registre, puis celui de la codification, alors qu'il est souvent inverse dans d'autres domaines germanophones. Il est également intéressant de constater que les textes en allemand paraissent jouer un rôle assez secondaire dans les bibliothèques. Benoît-Michel Tock a consacré sa contribution à un genre particulier d'actes (et d'action juridique) : « Actes confirmatifs et vidimus dans le nord de la France jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle » (p. 227-246). Il part de la pratique de confirmer des actes antérieurs, réservée aux chancelleries royales ou impériales au haut Moyen Âge, qu'il montre mise en œuvre par les évêques dès le XI<sup>e</sup> siècle, puis par les princes au XII<sup>e</sup> siècle, confirmations qui concernent des actes des prédécesseurs, mais aussi d'autres auteurs ; cette dernière pratique se généralise au XII<sup>e</sup> siècle. Il passe alors au vidimus, qui implique la transcription de l'acte confirmé, et en voit le plus ancien exemple en 1119. C'est un type d'acte dont la mise en place au cours du XII<sup>e</sup> siècle a été lente et progressive, avant que son usage se répande au XIII<sup>e</sup> siècle, chez les comtes (par exemple de Ponthieu ou de Saint-Pol), mais aussi chez les seigneurs (on en retrouve des exemples chez les seigneurs de Nesle). C'est selon la même chronologie approximative que l'on voit les vidimus entrer dans les fonds d'archives dont nous avons encore trace. Benoît-Michel Tock discerne plusieurs raisons à la création de ce type diplomatique nouveau et, à l'échelle de cette même diplomatie, récent : la fragilité des documents, certes, mais aussi le rôle croissant de l'écrit dans les procédures ecclésiastiques. Ici encore, c'est un volume qui donne autant du particulier que du général, aborde tant des points de méthodologie que des cas précis, et dont les diverses contributions nourrissent volontiers les uns par les autres.

– Ce n'est pas autour de la diplomatie, mais autour d'une personnalité qui l'a pratiquée de manière à vrai dire finalement assez secondaire dans son activité, que tourne le volume *Wilhelm Levison (1876-1947). Ein jüdisches Forscherleben zwischen wissenschaftlicher Anerkennung und politischem Exil*, [herausgegeben von] Matthias Beche, Yitzhak Hen, Siegburg : Franz Schmitt, 2010, in-8°, 351 pages (Bonner Historische Forschungen, 63). Comme le rappelle l'introduction de Matthias Becher (p. 9-15), Levison a été avant tout un grand historien et éditeur de textes du haut Moyen Âge, spécialiste d'hagiographie, collaborateur des *Monumenta Germaniae Historica* et professeur à l'université de Bonn. L'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler le força à la retraite en 1935, sans l'éméritat qu'il avait sollicité ; il fut dans les années suivantes de plus en plus isolé, et exclu des institutions et sociétés savantes auxquelles il appartenait. C'est à l'invitation de l'université de Durham, dont il était docteur *honoris causa*, qu'il quitta Bonn en 1939 pour devenir *Honorary Fellow*. C'est en Angleterre qu'il publia *England and the Continent in the Eighth Century*, basé sur

ses *Ford lectures* de 1943 et paru en 1946 ; il y décéda en 1947. Les communications qui suivent se penchent sur divers aspects des travaux de Levison ou du contexte scientifique ou personnel qui les vit naître ; certaines encore traitent d'une question en partant de son traitement par l'historien que ce volume honore. Le volume se clôt ainsi, comme en miroir de l'introduction, sur « Levison in Exile », de David Rollason (p. 319-332). L'on y voit un savant ayant retrouvé les possibilités d'agir qui lui avaient été arrachées dans sa patrie, mais aussi un exilé confronté à toutes les difficultés matérielles qu'implique le fait d'avoir dû émigrer dans un pays étranger, lui-même bientôt en état de guerre. Ce qu'il a dû fuir est présenté par Klaus Hildebrandt, « Universitäten im 'Dritten Reich'. Eine historische Betrachtung », p. 241-250, et ce à quoi il lui a fallu renoncer, en même temps qu'à l'université de Bonn pour laquelle il avait refusé une chaire à Berlin, par Rudolph Schieffer, « Wilhelm Levison und die *Monumenta Germaniae Historica* » (p. 199-210) ; on l'y voit, du reste, garder le contact avec ses collègues après 1935, et se résoudre à la fuite après avoir constaté non seulement que la bibliothèque lui était interdite, mais aussi que lui apporter assistance en ce domaine eût été dangereux pour ses amis et collègues. Ce qu'il était, lui, d'un point de vue politique est abordé dans le texte de Letha Böhringer, « ...*glaube ich durch die Schrift und Tat der deutschen Sache mehrfach genützt zu haben. Wilhelm Levison als politische Persönlichkeit* » (p. 251-317). Elle y revient en détail sur un grand nombre d'aspects biographiques pour fonder et éclairer son propos ; l'on y découvre un homme patriote, notamment autour de la première Guerre Mondiale, soucieux néanmoins d'échanges internationaux y compris dans des moments ou des circonstances difficiles. C'est du reste, pour le lecteur contemporain, une occasion de se plonger dans des contextes où une chose qui pourrait sembler aussi anodine que l'envoi d'un tiré à part à un collègue étranger se transforme en problème diplomatique potentiellement épineux : ainsi, lors d'une reprise de contact avec les Bollandistes après la guerre, en 1919-1920 (tout comme, dans l'article de R. Schieffer, l'on avait pu voir la question de l'accès à une bibliothèque se faire le reflet de la barbarie des temps). Au-delà même des aspects politiques et scientifiques, le portrait que trace L. Böhringer en un très long article est extrêmement attachant : celui d'un homme affable, désireux d'aider et d'apaiser autant que possible quelles que soient les circonstances. C'est, du reste, un aspect qui revient régulièrement au travers de l'ouvrage, dépassant visiblement les règles imposées de l'exercice mémoriel.

Rosamond McKitterick part des travaux de W. Levison sur Bède et sur les annales franques pour développer son propos sur l'historiographie carolingienne (p. 93-112), Alheydis Plassmann (« *Beda Venerabilis – verax historicus. Bedas Vera lex historiae* », p. 123-143) revient sur le premier, tandis que Joanna Story (« *Frankish Annals in Anglo-Norman Durham* », p. 145-160, se penche sur les secondes, plus exactement sur les manuscrits de Durham contenant les *Annales Mettenses priores* et le *Chronicon* de Reginon de Prüm, puis sur les compilations de Syméon de Durham (†1129) ; il semble que ces dernières aient probablement été indépendantes de ces manuscrits, même si la fourchette chronologique de leur arrivée à Durham (v. 1125-1150) aurait pu donner la possibilité théorique de leur utilisation. Matthias Schmoekel trace la naissance de l'idée de l'équité royale comme fondement de la civilisation (p. 55-92), partant de la situation du IX<sup>e</sup> siècle (qui devait influencer durablement les conceptions politiques en la matière) avant de procéder de manière rétroactive, passant par la justice mérovingienne et les influences irlandaises sur le continent, avant de se diriger vers la théologie, Isidore de Séville et Grégoire le Grand, concluant à une évolution partant d'une idée de la justice comme moyen d'ordre social pour en arriver à une conception plus éthique et morale. Il émet l'hypothèse que cette « éthicisation » de la royauté et de ses prérogatives fut ce qui permit aux Carolingiens de justifier leur prise et leur conservation du pouvoir. Janet L. Nelson fait retour sur son maître ouvrage, dans « England

and the Continent in the eighth Century » (p. 113-121), et souligne la vision qu'il avait de l'Europe et de sa culture commune, une vision particulièrement humaine ; Ian Wood évoque ses travaux sur saint Alban (p. 171-185). Michael Richter évoque la question des rapports entre Irlandais et royaume des Francs (p. 161-170), point sur lequel Levison n'a pas été toujours au meilleur, notamment dans la présentation qu'il avait faite de l'opposition entre église de rite celtique et église de rite romain, et son idée d'un rôle mineur pris par les Irlandais par rapport aux Anglo-Saxons ; l'auteur remarque avec raison que rendre hommage à l'homme et au chercheur implique aussi d'être critique là où il le faut. C'est sur le même sujet, en partie, que porte l'article de Yitzhak Hen, « Wilhelm Levison's Willibrord and Echternach » (p. 187-198), choisissant de replacer les phases d'intérêt du savant pour le missionnaire dans l'évolution de ses intérêts intellectuels et de sa vie scientifique. Manfred Groten aborde sa contribution à l'histoire des pays rhénans, et plus exactement à la *Rheinische Landesgeschichte* (« Wilhelm Levison und die Rheinische Geschichte », p. 225-239). Le rôle qu'il y a joué est important, trouvant à se combiner avec ses intérêts d'histoire religieuse et d'hagiographie. L'auteur s'autorise en passant quelques réflexions sur le genre de la *Landesgeschichte* qui sont fort intéressantes d'un point de vue français : en effet, si les universités en France jouent souvent le rôle de centre d'histoire régionale ou locale, ce n'est pas en tant que telle une discipline qui bénéficie régulièrement d'une chaire ou d'un institut propre dans les institutions d'enseignement supérieur. L'hagiographie, fondatrice pour ainsi dire de la personnalité scientifique de Wilhelm Levison, est au cœur de deux contributions : Daniel König, « Wilhelm Levison und die Missionsgeschichte im Spiegel der Hagiographie » (p. 33-55), et Klaus Herbers, « Hagiographie. Auswertungsmöglichkeiten seit Levison » (p. 17-32). L'ensemble de ces deux textes permet de remettre les travaux de W. Levison dans un vaste contexte historiographique, et de comprendre les tenants et les aboutissants de travaux qui sont, en fait, plus conditionnés par son intérêt pour les sources, leur édition et leur analyse que par des motifs d'intérêt idéologiques que l'on aurait pu soupçonner dans l'Allemagne du *Kaiserreich*.

Déjà croisé plus haut, Theo Kölzer s'est consacré, logiquement, aux travaux de Wilhelm Levison en matière de diplomatique, discipline qui était en fait secondaire dans ses activités, mais que l'orientation de la présente note a fait garder pour la bonne bouche (« Wilhelm Levison als Diplomatiker », p. 211-223). C'est en spécialiste des temps mérovingiens qu'il a pu y venir, en une douzaine de travaux que l'on peut rattacher à la diplomatique, ce à quoi Th. Kölzer ajoute l'aide, considérable et difficile à quantifier, qu'il a pu apporter à d'autres pour leurs propres ouvrages. La plupart des travaux publiés l'ont été dans le *Deutsches Archiv*, pour lequel il travailla avec acharnement jusqu'en 1935 comme le rappelait la contribution de R. Schieffer. La diplomatique pour lui était toujours, plus qu'une fin, un moyen d'analyse des sources. C'est par exemple du fait de ses travaux sur la *Vita* de Nivard de Reims qu'il s'est penché sur deux diplômes mérovingiens pour Montier-en-Der, bien évidemment aussi traités par Theo Kölzer dans son édition des MGH, lequel ne manque pas de noter que l'analyse qu'en a faite Levison était fondamentalement juste, tout comme il souligne la profonde connaissance des sources qui lui a permis de pister les modèles d'actes d'Urbain II. Il fut éditeur du testament d'Adalgise / Grimo (30 décembre 634), d'un acte de Sigibert III pour les églises de Metz et Cologne, par exemple, et d'autres encore. Th. Kölzer décrit une argumentation toujours calme et ne se faisant jamais personnelle, aspects relevés par plusieurs autres articles du volume. La diplomatique est restée pour Levison une pratique (rien n'est connu de lui en matière théorique), une pratique de critique des sources en accord avec le reste de ses méthodes de travail. L'on reconnaît là, finalement, un trait non seulement de l'histoire érudite et axée sur les sources, mais aussi, peut-être de la spécialisation sur la période mérovingienne, dont la situation documentaire porte les connaisseurs à faire leur miel

de toute sorte de sources. La contribution de W. Levison à la diplomatique semble en tout en parfait accord avec ce que volume, parfois véritablement émouvant, laisse paraître de son être personnel et scientifique, pour autant que les deux puissent être distingués.

– Finalement, l'intégration possible de la diplomatique au sein de maintes constellations de recherches et de méthodes est bien illustrée par sa grande proximité avec le domaine qui a émergé sous le nom de « pratiques de l'écrit » ; ceci à tel point qu'il pourrait parfois donner l'impression d'être issu d'elle. À la croisée de ce mouvement de recherche et des commémorations cisterciennes d'il y a quelques années a été publié *Les pratiques de l'écrit dans les abbayes cisterciennes (XII<sup>e</sup>-milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, sous la direction d'Arnaud BAUDIN et Laurent MORELLE, Paris-Troyes, Somogy-Conseil départemental de l'Aube, 2016, in-8°, 376 pages, nombr. ill. en coul. Les propos introductifs de Benoît-Michel Tock, « Les cisterciens et l'écrit au XII<sup>e</sup> siècle : considérations générale » (p. 15-28) reviennent du reste d'entrée tant sur la prépondérance de l'écrit diplomatique dans le volume que sur la nécessité d'une prise de vue globale de la diversité des écrits. L'ouvrage répartit les diverses contributions en trois parties : « Production », « Conservation et mémoire » et « Manipulations », orientation qui fait elle aussi écho à des questionnements qui ont irrigué les études de diplomatique au cours des dix à vingt dernières années. S'agissant de la production des textes, la question peut être abordée sous plusieurs angles : l'un d'entre eux, peut-être le plus évident mais non le seul, est de se pencher sur la question de l'atelier d'écriture, ici du scriptorium. Comme l'ont montré de récentes réflexions menées par le Comité international de paléographie latine, elle est loin d'être simple à résoudre (une constatation qui avait déjà été faite concernant les chancelleries). Il peut être, en effet, difficile d'évaluer quelle réalité humaine et institutionnelle se cache derrière une production documentaire ou livresque qui est souvent la seule source permettant d'y accéder. C'est ce dont traite Hubert Flammarion, « Chancellerie épiscopale ou scriptorium monastique ? Confrontation des chartes de l'abbaye cistercienne de Beaupré en Lorraine et de celles de l'évêque de Toul au XII<sup>e</sup> siècle », aux p. 75-97. Après avoir présenté les acteurs, il constate la surreprésentation de Beaupré et Morimond parmi les bénéficiaires des actes de l'évêque Pierre de Brixey, et procède à des analyses et à des groupements qui lui permettent d'isoler, par leurs caractères communs, une centaine d'actes d'entre 1149 et 1193 issus du chartrier de Beaupré et du corpus des actes de l'évêque. Cet ensemble lui permet de conclure à la rédaction et à l'écriture par Beaupré d'un bon nombre d'actes à elle destinés, validés par la chancellerie de l'évêque. Il est, du reste, fort possible que les pratiques d'écritures de l'abbaye aient eu une influence au-delà d'elle-même. Richard Allen part « À la recherche d'un atelier d'écriture de la Normandie cistercienne : le scriptorium de l'abbaye de Savigny, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle », p. 31-54. C'est par les scribes et leurs écritures qu'il le découvre, identifiant environ soixante-dix mains, qui n'interviennent souvent que dans quelques actes (avec de notables exceptions), et dont certaines semblent avoir une sorte de « spécialisation » géographique ou personnelle que l'auteur se garde bien de surinterpréter. Il indique également quelques pistes, à creuser, concernant une influence clarévalienne sur les pratiques de Savigny. Le scriptorium se trouve aussi abordé par des auteurs qui les intègrent à des vues institutionnelles plus large, ainsi Thomas Roche, « L'écrit cistercien en Normandie au XII<sup>e</sup> siècle : autour du cas de l'abbaye de Mortemer », p. 55-73. Il présente tout d'abord la tradition de ses actes, partant d'un inventaire de l'époque moderne pour atteindre deux cartulaires perdus que celui-ci révèle, avant de se tourner vers un cartulaire-chronique de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Dans les deux cas, son analyse cherche à toucher le traitement de la matière archivistique, qu'il s'agisse de son archivage ou de son réemploi narratif. Sur cet arrière-plan sont abordées les pratiques documentaires de l'abbaye : ici, les actes épiscopaux sont produits par la chancellerie des évêques, ce qui n'empêche pas les autres chartes d'être de production monastique. L'on note

l'emploi de pancartes en rouleaux, qui servaient à enregistrer des transactions faites au bénéfice des moines sans instrumentation autre, tandis que des affaires plus importantes s'incarnaient dans des chartes. Ces pancartes auraient fourni la matière principale du cartulaire-chronique, et forment une pratique assez spécifiquement normande, plus que cistercienne, dans cette déclinaison du genre documentaire. C'est du reste l'ancrage local qui semble déterminer les usages de l'écrit à Mortemer, plus que l'appartenance à l'ordre.

Maria do Rosário Barbosa Morujão tourne le regard vers les abbayes cisterciennes féminines du Portugal (p. 99-111), pour, dit-elle, jeter les premières bases d'études qui n'ont pas vraiment démarré. Elle fonde son analyse sur les cas de Lorvão, Celas et Arouca, fondées par des filles de Sanche I<sup>er</sup> de Portugal. Elle en présente les chartiers, décrit le rôle des scribes, qui sont extérieurs aux établissements : notaires et tabellions ou, en cas de nécessité, scribes privés. La validation des documents est ensuite détaillée : témoins, chirographes (très répandus jusqu'aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles au Portugal), seings manuels et sceaux... Suit l'article d'Ana Suárez González et Ghislain Baurry, « La culture écrite dans les monastères cisterciens du nord-ouest de la péninsule Ibérique (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) : une recherche en cours », p. 113-129. Ils y abordent notamment les cartulaires, « livres de mémoire », puis l'activité des moines en matière d'écriture et de rédaction, à partir notamment des souscriptions et reconnaissances des actes. Enfin, ils se penchent sur les communautés féminines : il arrive qu'elles dépendent d'institutions masculines pour produire leurs écrits, mais elles peuvent aussi avoir recours de manière indépendante à du personnel *ad hoc*. Les trois dernières contributions de cette partie sont consacrées au recours par les établissements à tel ou tel type d'outil, de manière spécifique. Chantal Senséby aborde ainsi « Les cisterciens et le chirographe. Pratique et usages dans le Val de Loire et sur ses marges », aux p. 145-162. Elle y note un recours finalement marginal au chirographe, et en suggère un usage qui a pu être amené par d'autres parties contractantes, plus habituées à s'en servir (évêques, monastères bénédictins traditionnels). Ici aussi, les cisterciens semblent plus se couler dans le moule des usages locaux que suivre des modèles qui auraient été imposés par leurs institutions. C'est à la fabrication de la formulation des actes que s'attaquent Anne-Marie Turcan-Verkerk et Jean-Luc Benoît, respectivement au recours des cisterciens à des instruments d'aides à la rédaction (p. 131-144) et aux formules de Pontigny, p. 163-184), abordant pour ainsi dire le même problème par des angles opposés. Le second a rassemblé un corpus de 2 450 actes issus de Pontigny, mais aussi de Vauluisant, Dilo, Saint-Marien et Saint-Germain d'Auxerre, Crisenon, Reigny et Fontenay, dont il passe les formules de notification au crible pour en extraire les plus caractéristiques, repérant une phase d'inventivité diplomatique sur laquelle il s'interroge alors, se demandant notamment si sa fin ne devrait pas être mise en lien avec la naissance des chancelleries épiscopales. La première évoque la formation intellectuelle des cisterciens à partir de leurs bibliothèques, notant la spécificité à cet égard d'un ordre qui n'accueille pas d'enfants, l'importance qu'ils accordaient à la performance orale (prose rimée, prose rythmée), et signale leur rôle de diffuseurs des *artes lectoriae* et du *cursus* mis au point par Albert de Morra ; elle aborde ensuite leur rôle dans la diffusion de l'*ars dictaminis* en France et dans les aires germaniques, rôle qui est pour elle déterminant, ainsi que leur usage constant de manuels de *dictamen* et de recueils de modèles aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. L'article se clôt sur l'impossibilité, en l'état actuel, de comparer les *artes dictandi* cisterciens, mal connus et presque toujours inédits, à la production documentaire des moines blancs ; quoi qu'il en soit, l'appropriation rapide de l'*ars* par les cisterciens répond bien à leur sensibilité au pragmatisme écrit et à la gestion de la communication.

La partie suivante est consacrée aux usages de conservation de la documentation. Mathilde Geley se concentre sur un cas d'espèce, « Conservation et traitement des actes à l'abbaye des Vaux-de-Cernay (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », p. 241-255. Se basant d'abord sur une confirmation

royale sans doute rédigée à l'abbaye, puis sur les notes dorsales, avant de s'intéresser aux cotes, et enfin à deux inventaires anciens, elle identifie une pratique précoce, mais d'abord peu développée avant de prendre son essor au XIII<sup>e</sup> siècle, axée autour de la topographie ; elle semble disparaître au XIV<sup>e</sup> siècle et ne réapparaître qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'on note, au Moyen Âge, un système de *signa* numériques que les Vaux ont peut-être puisé dans des pratiques locales, et non dans des usages cisterciens généralisés. Guido Cariboni a choisi de se concentrer sur un type documentaire bien précis pour aborder la question de la mémoire archivistique cistercienne, dans « Les livres capitulaires des abbayes italiennes : entre mémoire et administration, observations préliminaires », aux p. 257-268. Au sein des sources qui documentent les relations des maisons avec leurs *familiares*, ces livres sont particulièrement intéressants, notamment pour leurs martyrologes et mentions d'obits et de donations, formant des ensembles composites et évolutifs. La nature même des *notitiae* analysées par l'auteur est finalement assez ambiguë, entre enregistrement d'autres écrits et mise par écrit directe, entre actes juridiques et actes rituels. Les images données suggèrent par ailleurs un intérêt paléographique certain de ce qui pourrait être considéré comme une forme très particulière de l'écrit de gestion, objet de continuation et de mises à jour ; elle mêle mise en liste des membres de la *familia* monastique, support mémoriel et juridique, et outil de gestion comptable (p. 268). Arnaud Baudin livre une étude régionale, prenant pour point de départ le chartrier de Clairvaux (« Conserver la mémoire dans la filiation de Clairvaux : usages et pratiques archivistiques dans cinq abbayes de Champagne [XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle] », p. 187-212), qui le porte à s'interroger sur les pratiques de cinq de ses filles : Trois-Fontaines et Larrivour pour les abbayes d'hommes, Argensolles, Clairmarais et le Val-des-Vignes pour les établissements féminins. Il y approche les campagnes de classement des archives. Trois-Fontaine a commencé vers 1240-1250, Larrivour en 1232-1234. Pour Argensolles, il faut attendre la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'à Clairmarais et au Val-de-Vignes. Ces mises en ordre des chartriers sont du reste à mettre en relation, pour les deux derniers, avec leur transformation en prieurés d'hommes et avec la mainmise de Clairvaux (qui aboutit à y transférer les fonds) ; pour la première, avec le repeuplement en 1465 d'une abbaye qu'avait dévastée la guerre de Cent Ans. L'on retrouve assez régulièrement, dans ce qui peut être reconstitué, des organisations selon la toponymie, éventuellement par le biais des centres d'exploitation dépendants des maisons concernés. Il consacre également un passage à la conservation des sceaux, dressant un état des lieux des empreintes conservées dans la Marne, la Haute-Marne et l'Aube. Les monastères cisterciens en ont conservé beaucoup : par exemple, pour Trois-Fontaines, 21 bulles conservées, 61 disparues, 375 sceaux perdus, 316 conservés ; à Larrivour, une bulle conservée, 225 sceaux conservés et 619 perdus. Selon les maisons et en l'état de l'exploration, l'on arrive à des taux de conservation compris entre 35 % et 45 %. Les sceaux ont fait l'objet d'attentions particulières chez les cisterciens : abrités dans leurs actes repliés d'abord, dans un sachet de parchemin cousu et éventuellement fourré d'étoffe ensuite. Ceci rappelle, pour une époque différente, les enveloppes de soie ou de satin évoquées par Maria do Rosário Barbosa Morujão pour le Lorvão de l'époque moderne (p. 101). Jean-Baptiste Renault étudie des cas particuliers, non dépourvus de relations avec certains de ceux qui viennent d'être évoqués, dans « La mémoire des 'filles adoptives'. Le traitement des archives des abbayes de chanoines réguliers rattachées à l'ordre de Cîteaux en Champagne (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », p. 213-240. Il s'agit de Cheminon et Montier-en-Argonne, confiées aux cisterciens en 1138 et 1144-1146, où des cartulaires ont été rédigés assez tôt, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Les phases de classement semblent s'étaler entre le milieu du XIII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il semble que les deux établissements aient eu un traitement légèrement différent de la mémoire archivistique léguée par leur passé canonial et des parchemins qui la représentaient : Cheminon les a un peu plus utilisés et mis en valeur que Montier, tant du fait

de son histoire propre et de ses nécessités que, peut-être, de la nature des documents concernés (des privilèges pontificaux pour Cheminon).

La troisième et dernière partie nous mène vers les « manipulations ». La transition est faite, pour ainsi dire, avec la deuxième partie par le premier des quatre articles, « Le manuscrit n° 1 de Bourbonne-les-Bains entre cotations, archives et mémoires : premiers résultats d'une enquête », de Stéphane Lamassé et Benoît Rouzeau, aux p. 271-292. Ils y étudient un recueil provenant de Morimond, compilation d'analyses d'actes du chartrier en deux phases initiales (entre 1472 et 1491 pour la première, entre 1486 et 1520 pour l'activité d'une seconde main), suivies d'ajouts et de notes autour de 1576, puis de 1600. Il est divisé en dix-neuf chapitres qui reflètent des groupements topographiques assez lâches, et, à l'intérieur d'eux, des regroupements qui semblent effectués par seigneuries plus que par granges. Le document se fait également l'écho des systèmes de cotation et de leur changement, en chiffres romains puis arabes. Sa finalité semble être avant tout gestionnaire, doublée du souci de la mémoire de relations sociales sélectionnées ; il a pu servir de moyen d'accès à la documentation du chartrier. Michael Spence aborde de front la question de la manipulation dans « Stimulating the Institutional Memory : the President Book of Fountains Abbey » (p. 293-304). Il s'agit d'un recueil composite, sur papier, qui semble être une collection d'index et de catalogues, écrite par plusieurs mains au cours d'un long XV<sup>e</sup> siècle. L'auteur en tire quatre exemples : un index du rentier de Fountains, un catalogue des possessions de l'abbaye dans le Craven accompagné d'un système de renvois non encore élucidé et qui pourrait mener vers un cartulaire perdu, un index inachevé, et une courte chronique des abbés de 1442-1471, qui semble vouloir altérer la présentation de l'abbé Roger Frank, épiscène d'un conflit qui impliqua jusqu'au roi Henri V. Le recueil semble ainsi avoir eu dans certaines de ses composantes au moins un rôle de réarrangement de la mémoire archivistique de l'abbaye. Le même sujet est au cœur, plus directement pour ainsi dire, de l'article d'Annick Peters-Custot, « Manipulations archivistiques et modalités d'insertion dans un espace original : la gestion des archives des nouveaux établissements cisterciens de la Calabre méridionale normande et souabe (1150-1200) », p. 305-318. Elle évoque S. Stefano del Bosco, considéré par les savants comme l'un des centres de falsification calabrais depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle ; il n'en reste d'ailleurs pas moins qu'un certain nombre des documents reste authentique, malgré ce que l'on a pu croire. Les faux concernent principalement l'époque du comte Roger I<sup>er</sup> (1091-1101) ; si certaines falsifications sont d'ambition limitée, d'autres ont une ampleur assez considérable. Elles indiquent en tout cas une bonne connaissance des archives du monastère, et semblent pour beaucoup dater du premier cinquième du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans bien des cas, elles évoquent du reste plus des « retouches » que l'on croyait, au fond, sincères que de grandes entreprises de faux ; les forgeries les plus impressionnantes sont à mettre en relation avec un procès de 1221. Tout cela est aussi conditionné par le fait que cette maison qui avait été fondée par saint Bruno en 1101 fut transmise à Cîteaux en 1192, ce qui impliqua la rédaction d'un cartulaire et une remise en ordre documentaire. Elle suppose, par ailleurs, qu'autour de S. Angelo de Frigilo s'était noué un réseau cistercien de circulation de textes et de compétences d'écriture et, aussi, de falsification ou de manipulation des archives. Éric Delaissé, enfin, évoque l'« Autorité des documents diplomatique et [l']efficacité du récit cistercien : l'exemple des abbayes danoises de l'Ordre », p. 319-336. Il y étudie l'utilisation de chartes dans quatre récits concernant Øm et Guldhalm, destinés à faire l'histoire des origines et des biens de ces établissements, sur la toile de fond d'archives bien tenues. Deux des trois récits d'Øm sont largement soutenus par des documents diplomatiques (il n'y en a qu'un dans le troisième), ainsi que le récit de fondation de Gundholm. L'authenticité de ces documents est, par ailleurs, débattue dans l'historiographie ; en tout cas, les éventuels originaux ont tous disparu. Il émet l'hypothèse d'une possible influence de l'*Exordium*

*parvum* dans la création de ces textes. Faisant écho à l'introduction de Benoît-Michel Tock citant le célèbre mot de saint Bernard *aliquid amplius invenies in silvis quam in libris* pour s'interroger, non sur un rejet de l'écrit par les cisterciens, mais sur une éventuelle spécificité de leurs pratiques, Laurent Morelle, « En guise de conclusion : y a-t-il des pratiques cisterciennes de l'écrit documentaire ? », reprend aux p. 337-346 les différentes communications pour les mettre en perspective. Il note que l'on y a croisé souvent des « écrits d'interface » qui permettaient l'accès à d'autres écrits ou leur gestion, et souligne la diversité des pratiques rencontrées, mais aussi des influences qui pèsent sur celles-ci, ainsi que la prudence qu'il faut garder lors de la jauge de l'élément « cistercien » d'une action ou d'une habitude. Cette prudence ne doit pas cacher que l'influence proprement cistercienne peut être incontestable, à l'occasion par exemple d'une reprise en main, même si un certain nombre de choses s'explique aussi par des pratiques ou influences locales, ou par l'effet d'autres réseaux. Il peut ainsi conclure sur l'heureuse expression de « nuance cistercienne apportée [aux] 'pratiques de l'écrit' ». Abondamment et bellement illustré, le recueil offre des prises de vue multiples, aux points de recoupement nombreux. La question de la spécificité cistercienne suffit à elle seule à unifier le volume, et ceci d'autant mieux que personne ne s'y restreint, ce qui garantit un déploiement suffisant à tous les autres questionnements soulevés par les dossiers traités. L'ampleur européenne donnée à l'ensemble, même s'il reste centré sur la France, lui confère un relief indéniable.

\*

Il est évident que les publications recensées plus haut ne constituent en aucun cas un échantillon représentatif de ce qui est paru ces dix dernières années, encore moins au niveau européen. Mais cela n'interdit pas de se baser sur ce choix d'exemples pour en tirer des réflexions plus générales. Il est par exemple intéressant de constater que, d'une part, ce domaine comme d'autres s'internationalise de plus en plus et que, d'autre part, cela ne signifie pas la disparition de l'échelon national dans la structuration de la recherche. Les efforts de collaboration internationale ont toujours été grands en matière de diplomatique, ne serait-ce que du fait du respect mutuel qu'entretenaient les diverses traditions de recherche les unes envers les autres ; aussi, sans doute, parce que l'histoire des pays et de leurs frontières implique souvent une part de base documentaire commune entre voisins. Il n'est donc pas nouveau que les chercheurs et savants regardent par-delà les frontières, mais il semble que le processus se soit intensifié ces dernières années, tendant à une sorte de fusion généralisée de la bibliographie considérée comme *a priori* pertinente pour un chercheur quelconque ; ce qui pourrait expliquer qu'il est normal que bien des ouvrages reçus naturellement pour recension par une revue soient dans une autre langue que, en l'occurrence, le français. C'est un phénomène à ne pas exagérer, bien entendu : il concerne surtout l'Europe occidentale et le monde de langue anglaise (envisagé du point de vue de l'auteur de ces lignes et de son milieu scientifique, bien entendu). Il est néanmoins clair que le phénomène s'étend au-delà, ralenti néanmoins par les questions de médiation linguistique. Dans le même temps, et alors même qu'elles cohabitent avec des associations internationales, les structures plus ou moins formalisées au niveau des différents pays subsistent et suscitent des volumes homogènes de ce point de vue, dont quelques-uns ont été croisés plus haut. Il semble donc bien qu'il ne faille pas craindre *a priori* que l'internationalisation croissante de la discipline ne nivelle les différentes traditions qui peuvent y exister : elles peuvent tout à fait exister ensemble, et ce d'autant plus qu'il semble bien que la discipline ait une conscience de soi et de sa propre histoire suffisante pour pouvoir faire harmonieusement collaborer l'ensemble.

Quoi qu'il en soit, et envisagé de manière globale, les études de diplomatique ou impliquant celle-ci semblent particulièrement vivaces, et ce dans différents pays. C'est un effet de



contraste qui pourrait presque surprendre : au moment même où elles sont institutionnellement menacées, y compris dans des pays comme l'Allemagne où elles ont une tradition universitaire extrêmement forte, elles paraissent n'avoir été jamais aussi diverses, vivantes et en prise avec leur environnement historiographique. Conduites par leur corpus de base forcément contraint, les lignes qui précèdent n'ont pu faire état d'un certain nombre d'autres développements les plus récents, notamment en matière numérique, mais ils sont bien présents, outre les *digitale Urkundenpräsentationen*. La diplomatique de l'époque moderne se développe également de plus en plus ; quelques traces en ont été trouvées plus haut, qui montrent que les recherches venant du Moyen Âge n'hésitent pas à dépasser ses limites ; mais cela ne doit pas faire oublier que la diplomatique moderne évolue également fort bien de manière autonome. Cela vaut aussi pour la période contemporaine, comme l'a montré la parution d'un manuel d'édition critique des textes contemporains par Christine Nougaret et Elisabeth Parinet<sup>3</sup>.

Une chose semble tout à fait illustrée par cette petite revue : la diplomatique a su se réapproprier l'étude matérielle des documents, paléographie et codicologie notamment. Ces aspects sont très naturellement présents dans bien des publications évoquées plus haut, ce qui se manifeste souvent par une abondante illustration. Cette dernière bénéficie évidemment des progrès technologiques récents, qui permettent d'intégrer bien plus facilement des images à un livre que par le passé ; mais il faut sans aucun doute aussi considérer l'effet positif des technologies numériques dès avant la publication. Simplifiant énormément l'accès, non peut-être au document original, mais à des images fidèles de celui-ci, elles rendent bien évidemment son étude plus aisée. Or, ceci paraît d'autant plus important quand l'étude en question n'est pas de prime abord le principal de la démarche. Pour le dire de manière caricaturale : les paléographes ne renoncent évidemment pas à la paléographie s'ils ne disposent que de l'accès, forcément limité, aux originaux ; alors que des diplomatistes ou autres spécialistes peuvent être légitimement tentés de la faire passer en arrière-plan, dès lors que le côté purement textuel de leur travail est établi. C'est donc un cas où l'on peut très certainement dire que les techniques numériques contribuent à l'interdisciplinarité, en ce qu'elles la rendent matériellement plus accessible. Du reste, c'est tout à fait cohérent avec le fait que Peter Rück, qui en a été l'un des chantres les plus enthousiastes<sup>4</sup>, avait été également à l'origine du *Lichtbildarchiv* de Marbourg : la technologie n'était pas la même, mais la démarche sans aucun doute.

Il y a déjà été fait allusion : en même temps que certaines des possibilités offertes aux études de diplomatique se multiplient, les supports de sa diffusion évoluent lentement, vers des formes dématérialisées dans un certain nombre de cas. Or, ces formes dématérialisées tendent, par essence, à ne pas faire l'objet de recensions sous des formes comparables à celle de la présente note, ne serait-ce que parce que l'économie des comptes rendus de lecture est fortement structurée autour de la compensation représentée pour le recenseur par la propriété du volume. D'une manière ou d'une autre, il semble bien que les formes entièrement numériques de publication n'aient pas encore trouvé, de ce point de vue, d'interface régulière avec les publications plus traditionnelles (et réciproquement, du reste). Il faut ainsi bien reconnaître que ce qui précède est surtout une vue de l'imprimé, même si, par ailleurs, les travaux concernés n'auraient sans doute pas été totalement différents si seule la forme de leur

---

<sup>3</sup> Christine Nougaret et Elisabeth Parinet, *L'édition critique des textes contemporains, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2015 (Magister, 1).

<sup>4</sup> Cf. par exemple Peter Rück, « Fünf Vorlesungen für Studenten der École des chartes », dans *Arbeiten aus dem Marburger Hilfswissenschaftlichen Institut*, publ. par Erika Eisenlohr et Peter Worm, Marbourg/Lahn, 2000 (Elementa diplomatica, 8), p. 243-315.

diffusion eût changé. Il est probable que la question se pose de la même manière entre publications exclusivement numériques : un circuit reste à inventer, même si des tentatives existent déjà ; ainsi, la revue RIDE, consacrée à des recensions d'éditions en ligne (<https://www.i-d-e.de/publikationen/ride/>). Peut-être les modèles d'épi-revues qui commencent à se développer pourront-elles fournir des instruments efficaces ; reste que la question de la « rétribution » des recenseurs pourrait continuer à se poser, de manière finalement symétrique à celle de la reconnaissance des publications non imprimées, et que la question pourrait se poser de manière plus aiguë en raison de la montée en puissance du libre accès (*open access*). Cela pourrait affecter assez sérieusement les canaux d'amplification et de discussion des travaux et, dans certaines circonstances, paradoxalement mener à ce que les publications soient certes toutes accessibles en ligne, mais aussi à ce qu'encore plus qu'actuellement, seules certaines soient discutées, par le simple effet des dépendances aux multiples sentiers des intérêts et des relations. Il est également possible que, finalement, le simple plaisir intellectuel de la recension compense la perte de l'acquisition d'un volume physique ; mais les développements actuels des structures de recherche multipliant les contraintes, il n'est pas sûr qu'un travail plus ou moins gratuit y trouve beaucoup de place. Un certain nombre de publications présentant des comptes rendus d'ouvrages (imprimés) sont passées en ligne pour d'autres raisons ; il sera intéressant de voir comment la situation évoluera.

Un bon nombre des études citées plus haut le montrent : les problèmes de typologie ont été récurrents dans les études diplomatiques de ces dernières années. L'on s'est beaucoup interrogé sur les types documentaires, mais aussi sur les types d'interrogations et d'interprétations appliquées aux sources, et sur la pertinence ou non de les faire dépendre de manière plus ou moins importantes des catégories isolées, ou du moins utilisées, par les médiévaux. Cela provient sans doute en bonne partie des progrès faits par la diplomatique des temps plus tardifs du Moyen Âge et de l'époque moderne, ainsi que de l'intérêt qu'une partie des diplomatistes porte, à la suite de Robert-Henri Bautier<sup>5</sup>, à des documents qui n'en relevaient pas traditionnellement : comptabilité, documents de gestion... Ceci mène à devoir dépasser des catégories souvent développées autour de la diplomatique des chancelleries souveraines, et également souvent fondées sur des enquêtes concernant les parties hautes de l'histoire européenne. Il sera intéressant de voir, à cet égard, ce que pourront apporter à la diplomatique occidentale l'intérêt croissant de ses spécialistes pour des documentations non européennes. En partie liée à ces évolutions, mais aussi aux aspects de plus en plus internationaux des recherches, se pose toujours la question de la traduction des termes, question que la Commission internationale de diplomatique avait attaquée de front, déjà, dans les années 1990 avec son *Vocabulaire* ; elle prend d'autant plus d'acuité que les typologies documentaires s'élargissent. Il faut y ajouter le fait que, un peu partout, l'on fait usage de désignations léguées par la réinterprétation moderne, puis contemporaines, de termes traditionnels, cet usage pouvant lui-même faire l'objet de traditions. C'est ainsi qu'en français, le mot « mandement » peut désigner plusieurs réalités, de même que les équivalents en d'autres langues ; ces effets sont pour ainsi dire potentialisés lors de la rencontre de ces dernières.

L'« érudition transfigurée », pour reprendre un terme d'Olivier Guyotjeannin<sup>6</sup>, a visiblement tenu ses promesses, en Europe comme aux États-Unis d'Amérique ou ailleurs. La

---

<sup>5</sup> Cf. Robert-Henri Bautier, « Leçon d'ouverture du cours de diplomatique à l'École des chartes (20 octobre 2961) », dans *BÉC*, t. 119, p. 194-225 [en ligne] [https://www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_1961\\_num\\_119\\_1\\_449619](https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1961_num_119_1_449619).

<sup>6</sup> Olivier Guyotjeannin, « L'érudition transfigurée », dans *Passés recomposés : champs et chantiers de l'histoire*, sous la dir. de Jean Boutier et Dominique Julia, Paris, 1995, p. 152-162.

diplomatie a su s'installer au cœur des questionnements historiens, ce qui est sans aucun doute reflété dans le fait que ses outils et ses interrogations trouvent désormais naturellement leur place dans des travaux d'historiens dont elle ne constitue pas *a priori* le cœur de métier ; et à en juger par son actualité, elle est aussi en passe de s'approprier fort bien les technologies numériques, pour un impact dont il est encore difficile de prévoir l'importance. Pour revenir sur un mantra aussi peu original que, me semble-t-il, justifié, il reste simplement à espérer que les structures matérielles de la recherche lui permettent de déployer ce potentiel.

Sébastien BARRET